

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

21<sup>ème</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## L'exemple des syndicats britanniques

Le Congrès annuel des Trade-Unions, qui a tenu ses assises à Margate, est caractéristique de l'attitude de l'opposition à cette heure en Grande-Bretagne. Cette attitude consiste à ne rien briser, ni précipiter vis-à-vis de la majorité mais à repousser au contraire tout extrémisme. Certes, les Trade-Unions se distinguent du Labour Party. Ils agissent sur le plan social alors que le travaillisme agit sur le plan politique. Mais, en fait, leurs dirigeants sont étroitement liés; ils agissent de concert sur toutes les questions d'importance nationale; nombre de chefs syndicalistes — comme en Suisse du reste — sont membres du Parlement inscrits au Parti socialiste. Les Trade-Unions sont en quelque sorte l'épine dorsale du Labour.

Sans eux, ce dernier aurait moins de contact avec la masse ouvrière. Il lui arriverait l'aventure désagréable qui est survenue au Parti socialiste français depuis que la C.G.T. a passé avec armes et bagages du côté communiste. La S.F.I.O. est coupée aujourd'hui d'une grande partie de ceux qu'elle représentait naguère. Tel fut le résultat de la fameuse politique du Front populaire voulue par Léon Blum (avant qu'il ne dénonçât les «nationalistes étrangers»), politique qui, hélas! fut redécouverte à la Libération. Des embrassades communistes, les socialistes français faillirent sortir complètement étouffés. C'est pourquoi ils se montrent aujourd'hui un peu plus circonspects devant les appels de Jacques Duclos à l'unité d'action.

Les leaders travaillistes, eux, se sont montrés plus avisés. Ils n'ont jamais cédé un pouce de terrain aux communistes. A Margate, le vent de l'extrémisme a soufflé, parfois assez fort, mais les pilotes ont su naviguer finalement avec bonheur.

Le danger communiste, même en Angleterre, ne doit pas être minimisé. Certes, en raison de la loi électorale majoritaire, les moscovitaires n'ont jamais pu former de groupe aux Communes et, aux dernières élections, leur dernier représentant a été évincé. Mais ils ont exercé leur influence, et avec succès, dans plus d'un endroit, sur les travailleurs eux-mêmes, cherchant comme partout à noyauter les cellules syndicales et préconisant de nouvelles revendications de salaire. Le puissant syndicat de la métallurgie avait déjà voté une résolution dans ce sens et, à Margate, les communistes donnèrent un nouvel assaut pour amener le Congrès tout entier à se prononcer en faveur des thèses extrémistes.

Il eût été facile de la part des dirigeants syndicalistes anglais de succomber à la tentation et de faire de la surenchère à cet égard. En approuvant le mouvement revendicatif, ils se seraient créés une facile popularité et, du même coup, auraient

mis le gouvernement dans l'embaras, ce qui est toujours une aubaine pour une opposition. Mais ils ont résisté à ces sollicitations parce que, contrairement aux démagogues français, ils savent voir la réalité dans son ensemble. Ils ont non seulement témoigné en l'occurrence de leur sens des intérêts nationaux, mais encore ont montré qu'ils étaient conscients des conditions d'avenir tant du syndicalisme que du travaillisme. En effet, s'ils avaient cédé maintenant, le mouvement leur aurait échappé peu à peu au profit des extrémistes.

L'un d'eux, M. Arthur Deakin, a posé très nettement le problème: des revendications déraisonnables tendant à la hausse des salaires auraient pour effet, a-t-il dit en substance, d'entraver les efforts de la Grande-Bretagne pour sauvegarder ses exportations. Cette sauvegarde est une nécessité vitale pour le pays et tout doit concourir à ce but, y compris le travail ouvrier. L'attitude qui vise à répandre le trouble parmi les ouvriers est au contraire une véritable escroquerie — M. Deakin a employé le mot — envers les intérêts véritables des travailleurs.

Enfin, on l'a vu, le Congrès s'est prononcé tout aussi catégoriquement, sans l'impulsion des mêmes dirigeants, dans la question du réarmement. Là c'est l'aile «bevaniste» qui a été battue à plate couture. Le syndicalisme britannique a ainsi prouvé une fois de plus qu'il était véritablement incorporé à la nation. Lorsque des problèmes d'intérêt national sont en jeu, comme le redressement économique et financier, on voudrait que les socialistes français fassent preuve à l'égard de M. Pinay, de la même loyauté que les syndicalistes anglais à l'égard du Gouvernement Churchill.

René BRAICHET.

### Encore une défaite des communistes

MARGATE, 4 (Reuter). — Lors des élections du nouveau Conseil général du congrès des Trade-Unions, les communistes ont subi jeudi une lourde défaite, tous leurs candidats ayant été battus. Même le secrétaire du syndicat des mineurs Arthur Horner, l'un des membres les plus influents du Parti communiste britannique depuis sa fondation en 1920, n'a pas été élu. Il a recueilli 1,650,000 voix alors qu'il lui en aurait fallu 6,650,000 pour être élu. Les autres candidats communistes n'ont pas obtenu plus de 500,000 voix.

Le Conseil général, comprenant 33 membres, a été nommé et il se compose exclusivement de membres du Parti travailliste. M. Arthur Deakin, président du congrès des Trade-Unions a été réélu sans opposition.

Le rapport du Conseil général sur la situation économique, constituant un appel à la modération dans les revendications de salaire, a été adopté par 6,856,000 voix contre 504,000.

## Aujourd'hui comme hier la question sarroise demeure la pierre d'achoppement de la nouvelle Europe

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Au lieu de s'apaiser avec le temps, comme l'avaient un peu naïvement espéré les dirigeants de la Quatrième République, la question sarroise gagne en acuité au fur et à mesure que les mois s'écoulent et que l'Allemagne occidentale, de par le jeu des événements, reprend une place importante parmi les nations.

### Une question dont on parlera

MM. Adenauer et Schuman en reparleront donc à Luxembourg le 8 et le 9 septembre, à l'occasion de la réunion du Conseil des ministres du plan charbon-acier, ne serait-ce que pour donner une suite officielle aux conversations que le ministre français des Affaires étrangères a déjà eues au cours de l'été sur le même sujet avec le secrétaire d'Etat allemand Hallstein. Quant au Conseil des ministres lui-même, il aura bien des maux à éviter le sujet, puisque le Plan Schuman qui for-

### LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Entre nous

par la Plume d'Oie

Après les débats

de la conférence

interparlementaire

par G. P.

mera le centre des discussions prévoit une «européanisation» de la province en litige.

Enfin, le 15 septembre, se réunira à Strasbourg le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, sur le pupitre duquel se trouve un mémorandum de la République fédérale concernant les mesures antidémocratiques prises par le Gouvernement sarrois à l'égard des partis germanophiles. Le Comité des ministres n'avait pas jugé bon d'entrer en matière jusqu'ici, parce qu'il espérait toujours un accord direct entre Bonn et Paris, mais il ne semble pas qu'il pourra éluder une nouvelle fois la question sans déceler « ipso facto » sa volonté de ne pas donner suite à la requête allemande, ce qui produirait le plus mauvais effet dans la République fédérale et ramènerait d'Adenauer.

### La position de M. Schuman

Il est indéniable que la position de M. Schuman, si la question sarroise vient à être discutée à Strasbourg, manquera singulièrement de confort. S'il fait de nouvelles concessions à son adversaire, il mécontentera les parlementaires français qui lui demanderont des comptes à l'Assemblée nationale. S'il se montre intransigent, ou trop temporisateur, il mécontentera à la fois les Allemands et ses amis anglo-saxons, qui estiment que la question sarroise ne doit pas nuire à la réorganisation de l'Europe à un moment où le péril bolchévique reste menaçant.

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 4<sup>ème</sup> page)

### LES POURPARLERS D'ARMISTICE S'ÉTERNISANT

## Le chef de la délégation alliée à Panmunjom demande aux Nord-Coréens de secouer le joug des leaders communistes chinois

PANMUNJOM, 4 (A.F.P.). — Un véritable appel aux leaders communistes de la Corée du Nord pour qu'ils secouent le joug des communistes chinois a été lancé par le général William Harrison, chef de la délégation alliée, au cours de la séance de jeudi matin des négociations d'armistice.

Il est difficile de comprendre, a-t-il dit notamment, comment les leaders communistes de Corée du Nord peuvent continuer à supporter les demandes des communistes chinois, tandis que leur pays et leur peuple subissent de si grandes souffrances.

Le général Harrison a poursuivi : « Dans les pays civilisés, les gouvernements ne sont pas indifférents aux besoins de leurs peuples. Votre propagande, il est vrai, parle beaucoup du bien que vous voulez apporter à vos concitoyens. Comment pouvez-vous attendre que quiconque hors des pays communistes ou même dans les pays communistes, puisse croire que vous n'êtes pas cruellement indifférents au sort de votre peuple où de simples marionnettes dans les mains de chefs communistes étrangers, auxquels vous obéissez comme à vos maîtres ? »

### La fausseté du communisme

« Bien entendu, nous ne nous attendons pas que vous répondiez ou que vous admettiez la véracité de ces conclusions. Il y a plusieurs années, les peuples du monde, voyant les actions des communistes, se sont rendu compte de la fausseté du communisme. De

nouveaux retards à la signature de l'armistice en Corée vont-ils être une nouvelle leçon enseignée aux hommes à se méfier et à résister à tout ce qui est dit ou fait par les chefs communistes ? Les chefs des pays civilisés laissent leurs concitoyens émigrer dans d'autres pays. Vous voudriez que nous forçons les vôtres à retourner chez vous sous la menace de nos baïonnettes. Nous ne pouvons forcer à être rapatriés ceux qui nous ont priés de leur accorder asile. »

Si vous êtes disposés à signer un armistice, nous sommes tout disposés à échanger les listes des prisonniers de guerre qui veulent bien être rapatriés conformément au paragraphe 5 du projet d'armistice. Vous avez souvent déclaré que vous étiez disposés à rapatrier les prisonniers de guerre alliés qui sont maintenant plus de 12,000. Nous en avons environ 83,000 que nous pouvons rapatrier. Si votre liste est conforme à vos déclarations antérieures, il ne devrait pas y avoir de difficultés à arriver à un accord d'armistice », a conclu le général Harrison.

### Un appel au titisme

TOKIO, 4 (A.F.P.). — Les observateurs voient dans la déclaration que le général William K. Harrison a faite devant la conférence d'armistice de Panmunjom, une sorte d'appel au titisme lancé aux leaders communistes nord-coréens.

Il est pratiquement impossible, estiment la plupart des observateurs spécialisés dans les affaires de l'Extrême-

Orient, pour les chefs communistes nord-coréens, de recouvrer dans les circonstances actuelles, même un semblant d'indépendance à l'égard des leaders chinois. Toutefois, on pense généralement que l'appel aura influencé de nombreux éléments de la population pas encore solidement endoctrinés.

Cette séance de 55 minutes a été tumultueuse. Les négociateurs ont décidé d'ajourner leurs travaux à huitaine et ce, pour la septième fois. Les observateurs pensent que c'est à Moscou, où une conférence sino-soviétique se déroule à huis clos depuis trois semaines, que la question de savoir si le moment est venu de faire la paix en Corée trouvera une réponse.

On souligne dans les milieux compétents des Nations Unies que le général Harrison a tenu une perche au commandement chinois qui, s'il renonçait à son intransigeance sur la question de ses propres prisonniers refusant de regagner la Chine, pourrait accepter un armistice en se réfugiant éventuellement derrière le désir du « Gouvernement nord-coréen d'arrêter les frais ».

## Arrestation aux Etats-Unis d'un ancien camarade de Giuliano

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — Pasquale Sciortino, ancien membre de la bande à Giuliano qui opérait en Sicile après la guerre, a été arrêté par les autorités américaines d'immigration à la base aérienne de Lockland, près de San-Antonio, Texas.

Sciortino, âgé de 28 ans, s'était engagé dans l'aviation militaire américaine le 27 juin dernier, après être entré illégalement aux Etats-Unis. Il est accusé de meurtre et de divers délits.

### Un grand diplomate n'est plus

## MORT DU COMTE SFORZA

ancien ministre italien des Affaires étrangères

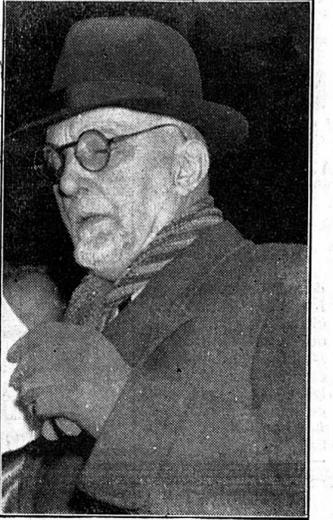
ROME, 4 (Reuter). — Le comte Carlo Sforza, ancien ministre des Affaires étrangères d'Italie, est décédé jeudi soir, à Rome, à l'âge de 79 ans. Il était malade depuis quelque temps.

Le comte Sforza est mort dans une clinique en présence de sa femme.

### La carrière du défunt

ROME, 4 (A.T.). — Le comte Carlo Sforza, un des fils les plus éminents de l'Italie et deux fois ministre des Affaires étrangères de son pays après les deux guerres mondiales, était un adversaire déclaré du totalitarisme et l'un des premiers promoteurs pour une Europe unie.

(Lire la suite en 7<sup>ème</sup> page)



Le comte Sforza.

### DES CHARS ANGLAIS POUR LA SUISSE



La Suisse va recevoir en prêt pour trois mois, de l'Angleterre, deux chars du type «Centurion» afin d'examiner si ces engins conviennent à notre armée. Voici un «Centurion».

## Le Jura français recèle-t-il un important gisement de charbon ?

PARIS, 4 (A.F.P.). — Un gisement de charbon existerait dans le Jura, annonce jeudi matin le «Figaro».

### L'extraction sera assez facile

Ce gisement, ajoute le journal, se trouverait à environ un kilomètre de Lons-le-Saunier et « se limite vers l'est et les premiers plateaux du Jura par un enfouissement important des couches tendes qu'à l'ouest c'est la faille du Jura qui le fait disparaître. En gros, une largeur de six à sept kilomètres. Vers le sud, l'imprécision règne encore. D'après les précisions des géologues, le terrain houiller s'enfonce également vers le Nord ».

« Le charbon à analyser, ajoute le «Figaro», se révèle en effet comme en partie cokéifiable. D'autre part, les couches sont « propres » et le pourcentage de cendres est bas. L'extraction sera donc assez facile. »

**A 768 m. de profondeur, on découvre un terrain houiller**

L'histoire de la découverte de ce gisement remonte avant la guerre. Vers

1938, les potasses d'Alsace commencèrent des sondages dans le Jura, précise le quotidien. « Pendant la guerre, le bureau des recherches géologiques et géophysiques poursuivit la campagne et trouva du sel, puis du gaz à quelques kilomètres au sud de Lons, à Périgny. Mais l'intuition et la curiosité scientifique incitèrent les sondes à pousser plus profond. A 768 mètres ils rencontrèrent un terrain houiller lorsqu'un sondage, deux kilomètres plus loin, puis un autre à Périgny, toujours en allant vers Lons, eurent recoupé le même terrain entre 780 et 1200 mètres environ, avec, pour Périgny, des couches de charbon qui représentent au total une épaisseur d'une dizaine de mètres. L'affaire devint sérieuse : en 1949 les charbonnages de France en liaison avec le bureau des recherches géologiques et géophysiques, entreprirent la reconnaissance systématique de ce gisement. »

Avant de commencer l'exploitation de ce gisement, il faudra effectuer dans les deux ans à venir une quinzaine de sondages représentant, en gros, une dépense de cent millions de francs français.

FORCALQUIER, 4 (A.F.P.). — A son 31<sup>ème</sup> jour, et après l'audience de M. Gustave Dominiel, l'enquête sur le triple assassinat de Lurs est au point mort. Tel est le sentiment général quelques heures après le retour à la ferme

## Elle se marie le même jour que sa mère

Il y a trois mois, Zena Crisford, une jolie sténodactyle de 18 ans, rentra chez elle un soir en chantant :

— Maman, j'ai une bonne nouvelle à t'annoncer. Je suis amoureuse, je vais me marier.

Moi aussi, répondit la maman, Et samedi, dans la petite église de Maidstone (Etats-Unis), la mère et la fille, au cours de la même cérémonie, se mariaient.

Toutes deux sont parties avec leur mari en voyage de noces mais, toutefois, pas ensemble...

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Depuis quelques jours, il est beaucoup question de la naissance de l'Europe et l'opinion publique oisive avec curiosité et sympathie tout ce qui se prépare à Luxembourg et dans la capitale alsacienne à l'occasion de la mise en vigueur du plan Schuman de pool charbon-acier.

Notre pas que l'opinion publique comprenne grand-chose à ces questions techniques, mais parce qu'elle y voit, confusément d'ailleurs, une sorte de matérialisation rassurante de bonne volonté internationale.

Sans trop savoir de quoi il s'agit, elle a, par exemple, accueilli avec faveur l'annonce que l'Angleterre et les Etats-Unis ouvriraient une ambassade permanente auprès de la haute autorité du pool présidée par le Français Jean Monnet. Dans ce geste à la fois de courtoisie diplomatique et d'intérêt bien compris de la vieille Angleterre et de la puissante Amérique, l'opinion française a parfaitement compris et retenu ce qui est le facteur politique dominant, à savoir qu'après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne sort de son isolement traditionnel et accepte de

s'intéresser au problème de l'édition européenne, et cette fois, d'une manière directe et continue.

Ceci dit, faire l'Europe peut se concevoir de façons différentes et l'on sait qu'il en existe au moins deux principales.

La première est logique d'apparence. Elle consiste à promouvoir d'abord une Europe politique et, partant d'une Fédération d'Etats, à les intégrer ensuite sur les autres plans, économique, social, militaire, culturel, etc. C'est là une thèse bien connue. C'est entre autres celle du général de Gaulle et certains lui reprochent d'être trop vaste et dans l'immédiat pratiquement irréalisable.

La seconde manière est moins ambitieuse. Elle va du particulier au général et, partant de projets réalisables, entend préparer les conditions propres à la naissance d'une Europe politique.

Cette façon de voir a été celle de M. Robert Schuman qui a ainsi suggéré, puis réalisé, le plan qui porte son nom et considérablement aidé à la mise en place de la Communauté européenne de défense.

M.-G. G.

(Lire la suite en 7<sup>ème</sup> page)

## L'enquête sur le crime de Lurs est toujours au point mort

Ja «Grand-terre» du témoin No 1 de l'affaire.

Le commissaire Sébeille et ses collaborateurs ne sont nullement découragés par l'inanité de leurs premiers efforts. Ils restent convaincus que ce drame est et reste une « affaire locale » et persuadés d'obtenir bientôt un résultat.

On prévoit que les policiers quitteront Peyruis d'ici 48 heures. Dans une atmosphère moins enfiévrée que celle qu'ils ont connue depuis un mois, ils vont s'attacher à faire toute la lumière sur un drame qui, depuis plus de quatre semaines passionne l'opinion.

Jeudi après-midi, les enquêteurs se sont rendus dans différentes directions pour, selon l'expression maintes fois répétée ces derniers jours, « effectuer des vérifications ».

Des échos recueillis sur l'audition de M. Gustave Dominiel confirment les informations données à propos des deux contradictions relevées dans les propos du fermier et, par ailleurs, l'accablement avec lequel celui-ci s'est défendu.

L'enquête sur la tragédie de Lurs se poursuit.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de M. André Perrot de transformer en maison d'habitation le bâtiment existant à l'ouest de l'immeuble rue de Fontaine-André 66, avec construction d'une toiture sur terrasse et d'un atelier en annexe sud.

VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de la Fondation en faveur du personnel d'Ébauchés S. A. de construire un bâtiment à l'usage d'école enfantine et habitation à la rue des Brévards, sur l'art. 5398 du plan cadastral.

COMMUNE de Dombresson
Vente de bois de feu
Samedi 6 septembre 1952, 100 stères hêtre et sapin, 300 fagots.

IMMEUBLES
A vendre à Coppet
belle propriété
de 6000 m² avec confortable VILLA, huit chambres, garage et dépendances diverses.

VIGNE
à vendre de 421 m², située sur le territoire de Colombier (Loclat).

NEUCHÂTEL
ouest, villa 1951
à vendre, trois logements, garage, confort, 1243 m², vue, Fr. 98.000.

CHAMBRES
Chambre meublée, chauffage, prix modéré.

A louer
à l'école, jolie petite chambre meublée, tranquille, pour dame ou demoiselle.

A louer
à l'école, jolie petite chambre meublée, tranquille, pour dame ou demoiselle.

A LOUER

Echange
On cherche à échanger 1er étage, cinq pièces, ouest de la ville, contre rez-de-chaussée cinq ou six pièces.

appartement
A louer, à Neuchâtel, pour date à convenir un appartement moderne de trois pièces, hall, tout confort.

appartement
près de la gare, de trois chambres, bains et dépendances, à couple sérieux.

Appartement
à échanger à Peseux, logement de trois pièces, partiellement remis à neuf.

PENSIONS
Jeune homme cherche chambre

chambre
avec ou sans pension - Région de Sacléennes ou à l'ouest de la ville.

chambre et pension
dans famille habitant si possible au bord du lac.

enfants en pension
à l'année. Vie de famille, vacances à la montagne.

LOCAUX
On cherche à louer

chambre indépendante
non meublée, si possible près de la gare.

chambre
indépendante, meublée ou non, comme atelier de peinture.

Appartement
de quatre pièces, à Neuchâtel ou environs.

APPARTEMENT
de deux-trois chambres, salle de bains, cuisine.

Monseigneur cherche chambre indépendante avec confort, au centre.

On demande pour la cuisine et le ménage une PERSONNE de confiance sachant faire une bonne cuisine bourgeoise.

On cherche pour travaux d'atelier. Se présenter à la Fabrique Biedermann S.A., Rocher 7.

On cherche, pour l'usine hydro-électrique du Châtelot, avec entrée en service au début du mois d'octobre:

un mécanicien et un électricien
Faire offres détaillées à la direction de l'Electricité Neuchâteloise, à Neuchâtel, avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire.

Fabrique d'horlogerie de moyenne importance cherche pour son département commercial

employé de commerce
parfaitement au courant de la branche. Pour personne indépendante, place stable.

On cherche pour le 5 octobre plusieurs extra comme sommelières
HOTEL TERMINUS, NEUCHÂTEL

Famille paysanne de quatre personnes, sans enfant, cherche une femme de ménage

Italienne, actuellement à Neuchâtel, cherche place d'ouvrière

Italienne, 26 ans, cherche place de femme de chambre

Jeune fille de 17 ans, d'une famille sérieuse, cherche place

Deux jeunes filles hollandaises
cherchent places dans bonne famille comme volontaires pour secourir la maîtresse de maison.

Aide-pharmacienne
cherche place dans la Suisse romande pour se perfectionner en français.

Employée de bureau
connaissant la facturation cherche place pour tout de suite ou pour date à convenir.

Jeune ménage cherche place de CONCIERGE
éventuellement veilleur de nuit, ou emploi analogue.

VENDEUSE
pour le 15 octobre ou le 1er novembre 1952 dans magasin de confection ou de chaussures.

Chauffeur
26 ans, deux ans de pratique sur Diesel 5 t., cherche place stable.

Jeune fille, Suisse allemande, cherche place

supplémentaire pour au magasin et au ménage. Bonnes connaissances de la langue française.

Haletante, Mme d'Hérouville devait laisser à son indignation le temps de se calmer.

Collaborateur
d'âge mûr, actif et sérieux, possédant permis de conduire, connaissant comptabilité et travaux de bureau.

JEUNE FILLE
19 ans, Suisse allemande, avec bonnes connaissances de la langue française, cherche place d'aide au ménage et au magasin.

Jeune fille 21 ans, langue maternelle française, cherche place

d'EMPLOYÉE de BUREAU
dans fabrique d'horlogerie ou branche annexe. Connaissance parfaite du bureau, ayant l'habitude de travailler seule et de prendre des responsabilités.

Jeune vendeuse
cherche place dans boulangerie-pâtisserie ou autre magasin.

A VENDRE
Je livre ou expédie franco port

POULES POULETS
du pays tués sur commande

A VENDRE
A vendre faute d'emploi une machine à laver «Rowat» avec moteur, pouvant servir aussi d'aspirateur.

PIANO
marque «Sabel», moy., état de neuf, «Au Ménestrel», Neuchâtel.

Facilités de paiement pour l'achat d'un mobilier... de tous meubles isolés, vous seront accordées aux conditions normales.

PIANO
modèle 1950, limousine, intérieur de cuir, en parfait état, roulé 37.000 km.

niche à chien
à l'état de neuf, 30 fr. - Rugin 21, Peseux.

Un rôti de porc savoureux
depuis Fr. 3.50 le 1/2 kg. et toujours nos belles tranches panées à 80 ct. pièce

chez BALMELLI
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

PRIX avantageux
Modèles roues indépendantes depuis Fr. 175.-

Modèle combiné poussette-pousse depuis Fr. 215.-

POUSSE-POUSSE PLIANT
léger, confortable, à partir de Fr. 48.-

Maison spécialisée
AUCYGNE Buser fils
Faubourg du Lac 1, Neuchâtel, tél. 5 26 46

MEUBLES COMBINES, entourées de divans, bureaux, minis, divans-lits, petits meubles tous les genres.

TOUS LES SAMEDIS véritable jambon de campagne à l'os

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Hofmann
rue Fleury 20

A vendre faute d'emploi, vélo d'homme usagé mais en bon état, 50 fr.

LA CHAMBRE à COUCHER s'achète chez le spécialiste du meuble. Toujours le plus grand choix et au plus bas prix.

Vendange rouge
A vendre une certaine quantité de vendange rouge, premier choix (Pinot), de la région la Coudre-Hauterive.

CHEN
A vendre beau berger allemand, neuf mois, bon gardien.

deux fauteuils
Louis XV, copie d'ancien, très bas prix.

Pressoir
de deux gerles, état de neuf, à vendre.

A vendre une grande niche à chien
à l'état de neuf, 30 fr. - Rugin 21, Peseux.

Hillman
modèle 1950, limousine, intérieur de cuir, en parfait état, roulé 37.000 km.

Palées et bondelles fraîches du jour

Beaux poulets du pays
Poules à bouillir, Lapins frais, Pâtés à la viande et aspics

Comestibles Charcuterie de la Maladière
J. Weber
Livraison à domicile Tél. 5 71 75

A vendre d'occasion une poussette
marque «Wisa-Gloria», grenat, en bon état, pneus et matelas neufs, 65 fr.

PROFESSIONS MÉDICALES
RETOUR DE VACANCES? JOIE, SOLEIL... MAIS... EMBONPOINT...

Une chance vous est offerte
la satisfaction d'éliminer vos amas graisseux S'OBTIENT toujours avec succès par le traitement moderne de massage au SANOVAC.

SAUNA ANDRÉ DIRAC
17, faubourg de l'Hôpital Tél. 5 34 37

salons Louis XV
recouvert à neuf, composé d'un canapé, de deux fauteuils, de six chaises et d'une belle table ovale.

A vendre un vélo de dame
neuf, trois vitesses. Prix avantageux.

«Topolino»
en bon état. Prix: 1200 francs.

LA CHAMBRE à COUCHER s'achète chez le spécialiste du meuble.

On achèterait un matelas
crin animal et un duvet

On achèterait d'occasion BALANCE
pour légumes. Tél. 5 72 49

AVIS MÉDICAUX
Dr Bersier
Oculiste F.M.H. au service militaire jusqu'au 27 septembre

Dr H. Jeanneret
Médecine F.M.H. DE RETOUR

Docteur Georges Borel
a repris ses consultations (Sur rendez-vous)

Dr Alex Borel
CERNIER DE RETOUR

Dr CHABLE
Maladies de la peau et des voies urinaires DE RETOUR

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

L'heureuse méprise ROMAN par Claire et Line DROZE

L'arrivée de Julien rompit heureusement l'entretien: — Je cherchais Monsieur Thierry; le régisseur est là, depuis une heure exactement, il attend... Mme d'Hérouville vient d'arriver et attend également Monsieur Thierry... Monsieur Thierry va-t-il voir le poney malade? Le vétérinaire est là; dois-je lui demander s'il peut attendre? Monsieur pourrait peut-être commencer par le cheval... — Je passe aux écuries tout de suite; Julien, reconduisez Madame. Et, brusquant les adieux qui menaçaient d'être éloquentes, il courut sous la pluie; le vétérinaire, le régisseur... Bien. Mme d'Hérouville Hum! Que lui voulait-elle? On le voit, à peine venait-il de se débarrasser définitivement d'une veuve, qu'une autre surgissait. Mais il ne vit pas celle «à petits moyens» qui entra dans la serre derrière le jardinier, silencieuse, légère, résignée, et quitta les Ombeles pour toujours, avec un embryon de ro-

sier mauve, au parfum de cyclamen, un figuier de Barbarie en miniature, et des graines d'anémones du vent. La Loire disparaissait dans le brouillard, les quais de Saumur se noyaient dans cette brume. L'équinoxe sévissait. Les estivants fuyaient sous les auspices de Duchemin ou des «Châteaux à l'honneur». Cette société siégeait rue des Patiens, dans un vieil hôtel à pignon pointu. Ses bureaux touristiques occupaient les pièces de réception, alors qu'au premier étage tenaient conseil ces messieurs du comité. A cette époque, on installait dans les mansardes les services de «Sauvons les châteaux». Cette société philanthropique manquait de capitaux, malgré les donations. L'argent fondait devant les effrayantes réparations qu'exigeaient les constructions à restaurer; aussi venait-elle d'être reprise par «Nos châteaux à l'honneur», dont l'escarcelle était remplie, grâce aux libéralités de riches châtelains et désireux de faire visiter leurs propriétés. De sorte que «Nos châteaux à l'honneur» venait de sauver «Sauvons nos châteaux». Les deux sociétés n'étaient plus concurrentes, mais fondées en une seule, sous la direction du comité des «Châteaux à l'honneur». Les bureaux du rez-de-chaussée voyaient défilé, par ce matin humide et triste, ceux qui, espéraient

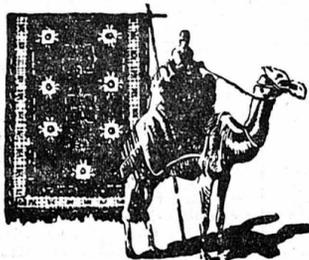
trouver du soleil ailleurs, ou un bon feu dans leur chez soi retrouvé. Mme d'Hérouville et sa fille furent des premières à retenir leurs places dans l'autocar qui partait pour Paris à onze heures. Elles préféraient le chemin de fer, mais l'autocar coûtant le même prix que les trois sièges classes, c'est ce mode de transport qu'elles choisiraient. Elles connaissaient beaucoup de monde dans la région et elles redoutaient qu'on les vil, à la gare, monter en premières dites familièrement «de zoutave». Ce séjour m'a ruiné, gémissait la veuve du Carrousel. La pension du Bon-Roi-René-et-des-Pointres sait accumuler les suppléments! — Et tout cela pour rien, répétait Marie-Caroline, avec force. Cela se passait trois jours après la visite de Mme d'Hérouville aux Ombeles. La pluie tenace les retenait sous les lambris fastueux du vieil hôtel, auprès de leurs valises en cuir, mais leurs pensées tournaient dans un trot monotone et revenaient sans cesse à leur point de départ. — Nous n'avons pas de chance! — Pourquoi ai-je répondu à cette annonce du «Veneur Royal»? Fune idée, puisque le baron a dix ans de moins que moi, donc rien à espérer personnellement, quant à un beau mariage... et que son fils... Ah! son fils... Haletante, Mme d'Hérouville devait laisser à son indignation le temps de se calmer.

— Je me souviendrai de ce mois à Candes. Et Marie-Caroline, renfrognée dans son tailleur gris, et son alto sur les genoux, semblait prendre le plafond ouvragé à témoin de leurs vicissitudes. — Un mois perdu sur une piste qui se brouille! Et tu as vingt-cinq ans, déjà! Es-tu sûre d'avoir bien manœuvré auprès de cet irascible phénomène, que son père nous avait peint nonchalant et moudain? — Mais, maman, je vous l'ai dit: au début, tout semblait marcher à merveille; peu à peu, il est devenu désagréable, et, finalement, détestable. Nous avons eu plusieurs discussions. Je prétends que j'en sais plus que lui, je me suis assez documentée pour cela! — Ma pauvre petite, j'ai peur que tu ne sois beaucoup plus difficile à marier que tes frères et sœurs. Tu es trop intelligente. Mme d'Hérouville haleta de nouveau: — Ah! je suis sûre que si le baron était revenu, les choses se seraient passées autrement. Son influence... — Thierry ne subira jamais l'influence de personne. Il ne supportera jamais que personne au monde le contredise ou le rabroue, ou même pèse sur l'une de ses décisions, et ce n'est pas le baron qui serait arrivé à conclure notre mariage. Mme d'Hérouville posa les pieds sur son sac de voyage, qui servait de

petit banc à ses mauvaises jambes. — Je n'aurais peut-être pas dû brusquer les choses... Elle voyait encore Thierry, quand elle était allée le trouver, inquiète, car il esquissait visiblement, ces temps derniers, les occasions de rencontrer Marie-Caroline. Elle voulait savoir à quoi s'en tenir. Elle dit au jeune homme qu'elle ne pouvait rester à Candes indéfiniment et que, si la question était réglée depuis longtemps entre elle et le baron, Marie-Caroline et lui avaient eu le loisir de voir clair dans leurs sentiments. Certes, ils étaient faits l'un pour l'autre, etc... s'il y avait eu entre eux, parfois, quelques discussions techniques, il n'y avait pas de quoi boudier. Pourquoi Thierry évitait-il maintenant Marie-Caroline? Qu'elle lui expliquât le moment des fiançailles. La réponse de Thierry la fit sur-sauter. Il expliqua froidement qu'il refusait de s'enchaîner, il tenait à rester libre. Mme d'Hérouville se croyait encore en face de lui. La scène était trop présente à sa mémoire. Il l'avait reçue dans le grand salon où les fauteuils Louis XVI traçaient une immense ronde. Leurs sièges, cependant voisins, se trouvaient à deux mètres l'un de l'autre. Entre-temps pleine d'un cérémonial que la veuve du Carrousel n'oublierait de longtemps. Thierry fut digne du cornet, ce jour-là, et son indifférence, comme son refus, restèrent

empreints de la plus grande politesse. Il sut aussi alléguer, ce qui était vrai, qu'il n'avait jamais rien fait pour encourager des vues matrimoniales. S'il avait essayé d'envisager une union, sur les suggestions de Marie-Caroline, il s'était vite repenti, aimant avant tout son indépendance, il n'avait jamais dit un mot qui l'engageât... A cette heure pluvieuse, Mme d'Hérouville, enfermée dans l'antre des «Châteaux à l'honneur», soupirait sur le salon d'Aubusson dont chaque siège représentait une fable de La Fontaine... des pièces de musée! et pensait aux millions embusqués derrière ces petites merveilles! — Je n'aurais pas dû brusquer les choses. Marie-Caroline, assise à côté d'elle, avec une grâce masculine, mordillait les gants solides qu'elle tenait à la main et que ses dents de jeunes loup ne pouvaient entamer. — Sourions et que l'on ne soupçonne rien, je viens de voir passer la vicomtesse de la Grenette, je ne veux pas qu'elle devine ce qui nous a amenés à Candes, toi et moi; elle aurait vite fait de se moquer de nous. Elles accueillirent Aurore de la Grenette avec un calme parfait. Le mauvais temps lui avait fait abandonner gandoura et voiles de houri. Elle portait un imperméable, mais une voilette flottante ornait son chapeau. Son parapluie gouttait et sa frange humide lui tombait jusque sur ses yeux. (A suivre)

Encore quelques



**TAPIS**

légèrement détériorés pendant le transport

**milieux et garnitures de chambres à coucher**

Ces tapis sont en vente de 14 h. à 18 heures à la gare aux marchandises, 2<sup>me</sup> étage, Neuchâtel

ENCORE 2 JOURS

**E. Gans - Ruedin**

Importateurs - NEUCHÂTEL - Tél. 5 36 23

**Palées Bondelles**  
et filets frais du lac  
**LEHNHERR FRÈRES**

**Fromage gras, Jura, Gruyère et Emmental**

Qualité Ia

Fr. 2.80 le ½ kg.  
Fr. 5.50 le kg.

Prix de gros pour revendeurs  
Expédition au dehors

**R.-A. STOTZER**



**Votre studio**

vous fera plaisir et ne vous coûtera pas trop cher, si vous en confiez la commande à

**J. Skrabal**  
Meubles - PESEUX  
ses 40 ans de pratique du métier et d'expérience méritent votre confiance  
Beau choix en magasin

STUDIOS... un choix unique de studios du plus simple au plus riche est à visiter chez Meubles G MEYER Neuchâtel

**TROUSSEAU LINGERIE**

Première qualité avec ou sans monogrammes  
Facilité de paiement  
Belles couvertures de laine  
Chemises de messieurs  
Vêtements de travail  
Demandez nos échantillons  
**TROUSSEAU POUR TOUS AUVERNIER**

MENAGERES!  
Pour vos repas de dimanche  
**Un rôti de porc succulent**

de 1<sup>re</sup> qualité depuis Fr. 3.— le ½ kg.  
**TOUJOURS AVANTAGEUX**

A la Charcuterie de campagne

**A. VOUGA**

CORTAILLOD et HALLE AUX VIANDES

Soins de beauté



Brosses et produits Just pour le ménage et les soins du corps. S'il vous manque un produit Just, veuillez s.v.p. téléphoner ou écrire au dépôt de votre conseiller Just, 8, Creux du Sablon Colombier Tél. 038/6 35 05



**MESDAMES!**

Avant de faire l'achat de votre nouvelle robe ou costume, avez-vous songé à l'essentiel?

**Un corset et un soutien-gorge**

MAIS! ACHETEZ-LES ou faites-les confectionner sur mesure chez la CORSETIERE SPÉCIALISTE qui vous conseillera judicieusement.

**MME L. ROBATEL ERÈS-CORSETS**

Chavannes 3 — Tél. 5 50 30

Bel assortiment en **VOLAILLE**

nos spécialités de saison  
**EXCELLENT POULET FRAIS DU PAYS, VIDÉ**  
Fr. 3.50 — 4.— le ½ kg.

**Poularde blanche du pays**  
extra-tendre, Fr. 4.50 le ½ kg.

**POULES FRAICHES DU PAYS, VIDÉES**  
Fr. 2.50 et 3.— le ½ kg.

**Lapins frais du pays**  
Fr. 3.20 le ½ kg.

**Pigeons frais du pays**  
de Fr. 2.— à 3.50 la pièce

**Canards - Dindes - Oies**  
**Foie gras - Caviar**  
**Faisans - Perdreaux**

AU MAGASIN **LEHNHERR**

Trésor GROS FRÈRES Tél. 5 30 92 DÉTAIL



**Exposition générale**  
AUTOMNE HIVER

Au centre de la nouveauté vous trouverez l'expression la plus flatteuse des modèles créés pour vous

Ouverture des vitrines vendredi soir 18 heures  
Elles vous documenteront à la perfection sur les plus récentes créations de la saison

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté* SA  
NEUCHÂTEL

REVUE DE MODE PERMANENTE DANS NOS SIX VITRINES

«Nulle part on ne mange aussi bien que chez toi, Alice!»

«Vraiment? Si je suis devenue une bonne cuisinière, c'est bien grâce à l'Astra!»

ASTRA «molle blanche», pure, fine et neutre, laisse aux aliments leur propre saveur. Elle est absolument limpide lorsqu'elle fond dans la casserole. Cette pureté démontre sa qualité. Astra «molle blanche» est idéale pour l'alimentation moderne! Elle est en outre pratique au dosage, profitable et très avantageuse! Plus que jamais: ASTRA, qualité et confiance!

**ASTRA**  
*rend un bon repas meilleur!*

**POUR SAMEDI**  
la boucherie - charcuterie  
DU TRESOR  
**LEUENBERGER**  
1<sup>er</sup> choix de bouilli et rôti de  
bœuf avantageux - Toujours  
porc frais et fumé - Choucroute  
de Thurnen  
Gros veau et agneau  
Tél. 5 21 20

Meubles... meubles...  
meubles... toujours meub-  
les... mais oui; allez  
voir pour vos meubles  
chez le spécialiste du  
meuble... meubles pour  
toutes les bourses... me-  
ubles pour tous les goûts.  
Meubles G. MEYER, rues  
Saint-Honoré et Saint-  
Maurice, Neuchâtel.



**L'AMEUBLEMENT IDEAL**  
neuf, de fabrication, comprenant:  
4 tabourets laqués ivoire, dessus linoléum;  
1 table de cuisine assortie;  
1 très belle chambre à coucher en bouleau  
doré, à choix sur deux modèles, se compo-  
sant de: 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit,  
1 coiffeuse avec grande glace cristal, 1 ar-  
moire 3 portes, dont celle du milieu galbée,  
2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-ma-  
telas rembourrés, 2 matelas «Dea»;  
1 tour de lits en moquette;  
1 couvre-lit;  
1 plafonnier et 2 lampes de chevet;  
1 salle à manger moderne comprenant: 1 buf-  
fet de service en noyer, 1 table à rallonges  
et 6 jolies chaises;  
1 milieu de chambre en moquette;  
1 lustre de salle à manger.

**E. Charlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL  
UN BRILLANT  
OU PIERRE COULEUR

L'ameublement complet,  
livré franco domicile, avec  
garantie de 10 ans, **Fr. 3490.-**  
Impossible d'offrir mieux; aussi, rien de sur-  
prenant que cet ameublement rencontre un  
si grand succès. Pour visiter, automobile à la  
disposition des intéressés. Téléphonez aujour-  
d'hui encore pour fixer un rendez-vous. Votre  
intérêt est d'acheter directement à

**Ameublements Odac Fanti & Cie**  
Grand-Rue 34-36 **COUVET** Tél. 9 22 21



depuis  
Fr. 14.-

Choix complet de tous les appareils

**SOLIS**  
Escompte S.E.N. et J.

**Elexa**  
1<sup>re</sup> RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL

**SAMEDI AU MARCHÉ**  
**POISSONS FRAIS**  
DELLEY FRÈRES, pêcheurs, Portolban

**SAINDOUX PUR PORC**  
Fr. **1.25** le 1/2 kg.  
BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
**BERGER-HACHEN**

**Aujourd'hui comme hier  
la question sarroise  
demeure  
la pierre d'achoppement  
de la nouvelle Europe**

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'adresse du chancelier Adenauer a été de pouvoir se présenter en champion des droits démocratiques, alors que les Français n'ont d'autre argument, pour étayer leur thèse, que le droit du vainqueur de se payer sur les dépouilles du vaincu. Que demande, en effet, le « premier » allemand? Tout simplement le droit pour les partis pro-allemands de pouvoir se présenter aux élections avec des droits égaux à ceux des autres partis et sans être contraints de reconnaître préalablement, d'une manière officielle, l'état de chose actuel qu'ils combattent.

Les Allemands, par une suprême habileté, feignent de porter les mesures antidémocratiques dont leurs amis sont les victimes sur le compte des seuls Grandval et Hoffmann, ambassadeur de France à Sarrebruck et chef du gouvernement sarrois. Ils évitent de mettre en cause le gouvernement français lui-même, dont ils prétendent attendre qu'il désavoue son mandataire... Sans doute espèrent-ils, ce faisant, faciliter la tâche du ministre français ou de son successeur vis-à-vis de l'opinion française et des Chambres, si la pression anglo-saxonne l'oblige à lâcher du lest.

« Européanisation », s'il...  
L'idée de M. Schuman d'« européeniser » la Sarre a provoqué une vive méfiance en Allemagne, où ce bloc emfariné ne dit rien qui vaille. Les Allemands, décidément bons tacticiens lorsqu'ils agissent en vaincus, n'ont toutefois pas eu la naïveté de repousser l'idée du ministre français sous prétexte qu'elle ne leur plaît pas... Ils en ont accepté le principe pour que l'affaire arrive aussi sur le tapis vert de Strasbourg, étant bien décidés à faire alors tout leur possible pour la torpiller ou recueillir le maximum d'avantages de la discussion qui s'engagera à son sujet.

Mais déjà la presse toute entière répète, à la suite de la presse socialiste et des autres feuilles d'opposition, que l'« européenisation » projetée ne saurait en aucun cas être un moyen pour la France de perpétuer ses privilèges. Si jamais l'Allemagne souscrit à cette solution, disent les journaux fidèles à M. Adenauer, elle fera un sacrifice tel que la France ne pourra éviter d'en faire un semblable sur l'autel de la réconciliation continentale...

Ce sacrifice de la France, certains milieux d'outre-Rhin l'avaient d'abord entrevu sous la forme d'une cession symbolique de territoire lorrain à la nouvelle entité géographique sarroise, mais cette suggestion a fait long feu en Allemagne même. La solution qui prévaut aujourd'hui est que le sacrifice français devrait avoir un caractère économique et que la Quatrième République devrait renoncer purement et simplement aux privilèges qu'elle s'est attribués à la fin de la guerre, autrement dit que l'administration du bassin sarrois devrait passer de la « Régie des mines » à un nouvel organisme véritablement européen.

Ici encore la malice est cousue de fil blanc, mais on ne voit pas très bien comment M. Schuman pourra faire face à la menace sans se faire le défenseur d'intérêts tout ce qu'il y a de plus matériels et sans quitter le terrain de l'idéalisme pur sur lequel il se complait si souvent.

C'est donc une partie extrêmement serrée qui va se jouer, au cours de laquelle défenseurs et adversaires de la Déclaration des droits de l'homme ne seront pas du côté où l'on a coutume de les voir...

L'histoire n'est pas toujours dépourvue d'une certaine ironie!

Léon LATOUR.

**Après les débats de la conférence  
interparlementaire à Berne**

De notre correspondant de Berne :  
Mercredi matin, M. Léopold Boissier, secrétaire-général de l'Union interparlementaire, accompagné de MM. Robinet de Cléry, secrétaire adjoint et Bonet-Maurry, attaché de presse, ont donné aux journalistes, au cours d'une réception au Foyer de la presse étrangère, un aperçu des travaux de la 41<sup>me</sup> conférence de l'Union qui avait pris fin la veille à Berne.

Cette session fut caractérisée d'abord par le grand nombre de délégués comme aussi par la qualité des personnalités présentes. La liste des participants comptait, en effet, plusieurs ministres ou anciens ministres, des chefs de groupes parlementaires ou de partis politiques, des présidents d'assemblées, bref des gens qui ont de l'autorité dans le corps législatif de leur pays.

Pour beaucoup d'entre eux, ceux qui venaient en particulier des Etats asiatiques, de Birmanie, de Ceylan, des Philippines, du Pakistan, du Japon, de l'Union indienne, ce fut l'occasion de prendre contact avec notre pays, de se renseigner aussi sur ses institutions, sa situation économique, sa politique sociale. On a pu noter un très vif intérêt pour le problème de la neutralité et tous ceux qui ont recueilli les échos des conversations privées, des entretiens hors séances peuvent confirmer qu'à ce propos l'exposé de M. Petitpierre, lors du débat général, a fait une très forte impression.

Quant aux discussions elles-mêmes, elles ont permis de constater certains courants que l'on caractérisera sommairement comme suit :

Les Anglo-Saxons restent jaloux de leur souveraineté nationale et veillent à ne pas s'engager trop loin, désireux avant tout qu'ils sont de rester sur le terrain des Nations-Unies et de maintenir les liens avec tous les pays du Commonwealth.

La délégation américaine a évité tout ce qui aurait pu donner l'impression

qu'elle entendait diriger les débats et exercer une prépondérance quelconque sur l'assemblée.

Les pays comme la France, la Belgique, l'Italie n'ont pas encore abandonné l'espoir de jeter un jour une passerelle, à défaut d'un pont, entre l'est et l'ouest.

Enfin, les délégations asiatiques, du moins celles des Etats du centre ou de l'est du continent, se sont montrées plus favorables au principe de l'universalité qu'aux ententes régionales.

Que penser des travaux eux-mêmes et de leur résultat? Les gens de l'Union interparlementaire sont avant tout des réalistes, qui ont conscience des obstacles et des difficultés dressés sur le chemin d'une large collaboration internationale, de sorte qu'ils n'attendent pas de leurs colloques de surprises et immédiates réalisations. Ils s'efforcent de préparer les voies par des contacts, des échanges d'informations, des discussions dont la courtoisie, en dépit parfois d'une certaine vivacité, reste la dominante. Et peut-être le meilleur ouvrage se fait-il en dehors des séances, dans ces conversations de couloirs ou de salons qui sont l'occasion d'examiner certains problèmes d'homme à homme, sans souci de prestige personnel ou national.

Sur ce plan, on s'accorde à dire que la conférence de Berne a fourni un terrain de rencontres propice entre représentants des puissances naguère encore colonisatrices et ceux des Etats parvenus depuis peu à l'indépendance.

Enfin — et cela est une remarque personnelle — l'observateur, même s'il n'avait pas le loisir de suivre assidûment les débats, a constaté la parfaite organisation de la conférence. Le mérite en revient certes au secrétaire général et à son état-major. Or, M. Boissier quitte son poste après une activité de 33 ans. Il reçut de l'assemblée unanime un hommage mérité.

G. P.

**Courrier des abonnés** **Entre nous**

**Vos questions - Nos réponses**

**POÉSIE (Myriam).** Le titre du poème dont vous désirez connaître l'auteur est inintelligible, il m'est donc impossible de faire des recherches qui s'y rapportent. Veuillez écrire plus lisiblement — majuscules ou script — afin que je sois au clair.

**BIJOUX EN OR (Jacqueline, onze ans).** Le poinçon officiel pour l'or de 18 carats est en effet le chiffre 750, ce qui indique sept cent cinquante parties d'or dans l'alliage. Le poinçon est de 1000 pour l'or fin de 24 carats.

**PATRONS DE COUTURE (Dame du Vallon).** Vous trouverez de tels patrons pour jaquettes, entre autres, dans des recueils spécialement composés par certaines maisons d'édition. Je vous indique d'autre part les magasins de notre ville qui vendent ces patrons à des conditions avantageuses. Vous n'ignorez pas que nombre de périodiques et revues féminines contiennent souvent indications et patrons fort utiles, toujours à la disposition de leurs abonnées.

**BRUIT DE MAISON (Mme M.-A. Q.).** Vous pensez que l'usage d'une machine à écrire, après dix heures du soir est un bruit que peut interdire la police; il n'en est rien. Ce n'est pas la affaire des agents de la police locale: elle n'intervient pas ici. Il faut s'arranger à l'amiable ou s'adresser au propriétaire qui, le cas échéant, ramènera le teneur de machine à la raison. Il faut mettre du sien de part et d'autre faute de quoi les moindres choses s'enveniment sans profit ni tranquillité pour personne.

**SOUS-LOCATION (La même).** Il convient naturellement que la chambre sous-louée soit payée à l'entrée du sous-locataire, ou dans les tout premiers jours qui suivent. La aussi de la compréhension est efficace: il arrive qu'un locataire attende en vain de l'argent, doive retarder le paiement de la chambre, sans qu'il y ait, à ce retard, rien de sa propre faute. Dans un cas semblable, un peu de patience bonne volonté fait mieux que les exigences acerbes. Je sais toutefois qu'on peut avoir affaire à de «crouilles» gens, cela va, hélas! sans dire...

**LETTRES SUR LES AUTOS (Maurice, 16 ans).** — Vous demandez à quels pays appartiennent les voitures marquées des lettres suivantes. Palestine: M. Tanger; MT. Union soviétique: SU. Togo français: TT. Tanganika: EAT. Je suis à votre disposition pour d'autres et semblables informations automobiles.

**LES FRANCS-MAÇONS (Le même).** — C'est depuis quelque deux cent trente ans que la franc-maçonnerie existe officiellement; elle eut son origine dans la corporation de véritables et authentiques maçons, ceux qui construisirent les églises et les cathédrales anglaises. La

franc-maçonnerie universelle n'a aucune prévention raciale: la preuve en est le nombre considérable des Noirs qui sont francs-maçons de nos jours. Les présidents Th. et Franklin Roosevelt furent des francs-maçons de haut grade; il en est de même de M. Truman, placé au trente-troisième degré, l'avant-dernier échelon.

**LES ONGLES (Josette).** — La science traitant des ongles se nomme onychologie. Pour des onychologues, l'ongle n'est pas seulement une griffe atrophiée, mais le baromètre de notre état général. Ces hommes peuvent nous connaître, par conséquent, « sur le bout des doigts », si je puis dire: en regardant nos extrémités, en effet, ils découvrent nos maladies. Mais il n'y a là rien de nouveau: leur méthode est appliquée, en Orient principalement, depuis la plus haute antiquité. Les médecins français Carton et Lévy, l'observateur H. Mangin (qui accumula d'innombrables exemples et observations en France, à l'étranger, dans les écoles, les hôpitaux, les orphelinats) puis enfin le docteur Pierre Giran, sont des personnalités de premier plan dans ce domaine. Voici, selon ces chercheurs, les signes que révèle quelques particularités de nos ongles: friables, ils traduisent des troubles nerveux ou une carence en silice; mous, ils feraient redouter le rachitisme; durs, ce serait de l'artériosclérose. Ecaillés, ils révèlent des troubles psychiques. S'ils portent des rainures et des cannelures longitudinales, ils révèlent des troubles d'origine rénale; s'ils portent de petits bourrelets, ce serait une prédisposition à l'arthritisme. Je pense, madame, en avoir dit assez, aujourd'hui, pour vous intéresser.

**DIVORCES (Dame de Boudry).** — Vous demandez s'il existe en Europe un pays où les divorces soient en régression. C'est l'Autriche. Pour 14,000 en 1948, on compte environ dix mille divorces en 1950. Le premier semestre de 1952 indique à bas quatre mille divorces seulement. Dernière réponse plus tard.

**AUTOMOBILES (Vieux abonnés).** — Le nombre croissant des automobiles privées en circulation chez nous va sans cesse en augmentant. Si l'on prend, par exemple, l'année 1939, où il y en avait 78,000, on voit que dix ans plus tard, en 1949, il y en a 123,000, et douze mois étant écoulés, soit en 1950, il y en a 147,000! C'est un résultat de la fause haute conjoncture dans la-

quelle nous nous trouvons depuis quelques années. Le nombre des autos neuves mises en circulation, et qui était de sept mille en 1946, est en 1949 de 25,000 et l'augmentation est de plus en plus forte depuis trois ans. Il nous manque les chiffres tout récents, mais la progression est constante, comme bien l'on sait. Derniers renseignements dans un courrier prochain.

**YMA SUMAC (Vauseyon).** — Contrairement à ce que prétendent plusieurs musicologues, qui disent qu'avant cette stupéfiante cantatrice, il y eut Erna Sack, capable de chanter parfaitement sur quatre octaves, Yma Sumac est et demeurera probablement unique: sa voix s'étend, avec aisance, force, clarté parfaites, sur quasi cinq octaves, allant du soprano de «coloratur» au contralto le plus profond. Il y a vingt-quatre ans, Yma Sumac naquit dans une bourgade des Andes du haut Pérou, d'une Indienne et d'un métis. On la dit descendante directe, par sa mère, du dernier roi Inca Atahualpa. Elle a été élevée dans le culte du Soleil, dont elle est encore une adepte aujourd'hui.

**ORDRE OU TRAVAIL? (Lectrice assidue).** — Vous demandez mon avis sur la question: que doit-on d'abord inculquer aux enfants, l'ordre, ou le zèle au travail? Votre mari prône ce dernier, tandis que vous êtes pour l'ordre avant tout. Selon moi, ce n'est pas l'un OU l'autre, mais L'UN ET L'AUTRE: aucun bon travail sans ordre et méthode et si vous savez mettre de l'ordre dans vos activités, ces dernières seront productives et utiles. L'excès en tout étant un défaut, trop de zèle au travail entraîne le travailleur jusqu'au surmenage, jusqu'à la tyrannie à l'égard de son entourage travaillant à moindre allure. Trop d'ordre en tout et partout fait des gens des êtres maniaques, taillons, qui, toute leur vie, rangent, mettent toutes choses à leur place, classent et ordonnent sans répit ni quartier. Malgré donc, le haut exemple que de telles gens donnent à leur entourage, ce dernier ne voit pas la vie en rose tous les jours. La sagesse consiste, je crois, à savoir passer quelquefois et à tolérer chez soi et chez les autres, un peu de désordre à l'occasion. Ce n'est préjudiciable ni à la carrière, ni aux qualités de discipline des individus.

Derniers détails dans un courrier prochain.

LA PLUME D'OIE.

**COMMUNIQUES**

**Appel du président de la Confédération pour le 33<sup>me</sup> Comptoir suisse**

Chaque automne, le Comptoir Suisse ouvre ses portes, permettant à l'agriculteur, à l'artisan, au commerçant et à l'industriel d'exposer leurs produits, de nouer de nouvelles relations, de se créer de nouveaux débouchés.

Le Comptoir Suisse est une belle manifestation de notre esprit d'entreprise, ainsi que de la qualité et de la variété de notre production. La contemplation des dons de la nature et des fruits de notre travail doit nous remplir de fierté et de confiance.

N'oublions pas cependant que si l'activité économique est encore satisfaisante, on le doit en partie à la course aux armements que pratiquent les nations en ces temps d'insécurité et de tension.

Ce serait une erreur de croire que la prospérité se perpétuera et que nous ne connaîtrons aucune période de dépression. Sans assises solides, nos institutions ne seront pas en mesure de faire face aux crises économiques que nous attendent les conséquences désastreuses. Puisse le Comptoir Suisse, cette grande démonstration du travail de notre peuple, faire comprendre que l'Etat ne saurait s'acquitter de ses tâches sans un effort commun.

Nous souhaitons que les nombreux visiteurs suisses ou étrangers, reconnaissant que la collaboration sur le plan national et international est d'une importance vitale.

Nous espérons fermement que nos échanges avec l'étranger pourront se maintenir et que notre commerce extérieur qui a pris un bel essor depuis la guerre, ne subira pas de fâcheuses rétrocessions.

qui sont la source de difficultés pour le pays.

Puisse le 33<sup>me</sup> Comptoir Suisse à Lausanne attirer de nouveau un grand nombre de visiteurs et rencontrer un plein succès.

Karl KOBELT  
président du Comptoir suisse

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES:** 24 août, Aquillon Jean-Claude, fils de Claude-Jean, boucher, à Neuchâtel, et d'Edmée-Denise née Fährdich. 28. Pagan, François-Joseph, fils de Stefano-Domenico, entrepreneur, à Neuchâtel, et de Gertrud née Jetzor. 29. Tripet, Françoise, fille de Pierre-André, administrateur communal, au Paquier, et d'Elisane-Marcelle née Sandoz. 30. Beyer, Elvete-Suzanne, fille de Pierre-Alfred, manoeuvre, à Neuchâtel, et de Gabrielle-Cécile née Rougemont. 31. Tschann, Jean-Paul Robert, fils de Paul-Emile, employé P.T.T. à Neuchâtel, et de Suzanne-Rachel née Reinhardt; Müller, Bernadette, fille de Paul-Bernard, employé de bureau, à Neuchâtel, et de Marie-Joséphine née Constant; Eschler, Anne-Marie, fille de Pierre, charcutier, à Saint-Blaise, et de Denise-Alice née Paris; Vallino, Pierre-Frédéric, fils de Jean-Pierre, chauffeur, à Colombier, et d'Andrienne née Pizzera. 1<sup>er</sup> septembre, Mathéy-Dupraz, Claudine-Alice, fille de Robert-Théophile, orfèvre à Corcelles, et de Madeleine-Nelly née Stribanar.

**PROMESSES DE MARIAGE:** 29 août, Häfliger, René-Eduard, employé postal, et Mühlthaler, Ginette-Madeleine, tous deux à Neuchâtel. 30. Petitpierre, Roger-Justin, manoeuvre, à Lausanne, et Jossevel, Marie; Barrutia-Calera, Enrique, expert-comptable, de nationalité espagnole, à Bilbao (Espagne), et Blaser, Simon, à Essaucourt (Berne), 1<sup>er</sup> septembre, Fischer, Karl-Heinrich, fondeur, à la Chaux-de-Fonds, et Dardel, Denise-Alice, à Cressier (Neuchâtel).

**MARIAGES CÉLÈBRES:** 29 août, Bucher, Walter-Franz-Josef, ramoneur, à la Chaux-de-Fonds, et Hanser, Marie-Louise, à la Chaux-de-Fonds, avant à Neuchâtel. 30. Glück, Walter-Rodolphe, horloger-comptable, et Jacot, Simone-Germaine, tous deux à Neuchâtel; Humbert-Droz-Laurent, Marcel-André, maroquinier, et Schreyer, Susanne-Charlotte, tous deux à Neuchâtel.

**DÉCÈS.** — 28 août, Villard, Henri-Emile, né en 1908, mécanicien, à Neuchâtel, époux d'Ida-Joséphine née Valli; Hügli née Baumgartner, Rosa, née en 1879, ménagère, à Genève, veuve du Hügli, Paul. 29. Vuilliamet, Virgile, né en 1891, maître électricien à Neuchâtel, époux de Valentine née Bourquin; Graber, Charles-Alexandre, né en 1885, ancien domestique de campagne, à Neuchâtel, célibataire. 1<sup>er</sup> septembre, Vaucher, René-Léon, né en 1900, représentant, à Corcelles, époux de Blucette-Madeleine née Juillerat.

**Avant le Festival de Pesoux**

Chaque année, il est de règle qu'avec la venue de l'automne s'organise à Pesoux une fête villageoise qui se déroule dans une ambiance sympathique et avec un cachet pittoresque. Cette fois, les fêtes prendront une ampleur encore jamais vue puisque, les 26, 27, 28 et 29 septembre auront lieu en même temps les représentations du grand festival de Bernard Dubois, avec une centaine d'écroulants et plus de 200 costumes. L'arrangement musical sur des airs de Carlo Bolter est dû au professeur Haas, et la mise en scène de cette magnifique épopée folklorique a été confiée à M. Jean Hostettler.

Les samedi et dimanche 27 et 28 septembre seront Pesoux prendra un air de fête et trois orchestres réputés, dont l'un sera une formidable attraction, conduiront les bals; les festivités automnales de Pesoux promettent déjà d'être un grand succès.

**LES SPORTS**

**TENNIS DE TABLE**

**Un cours qui n'aura pas lieu**  
Par suite de difficultés faites par la Fédération française, le comité central de la Fédération suisse de tennis de table s'est vu contraint de renoncer à la tournée du joueur français Root-hoff en qualité d'entraîneur. Le cours prévu vendredi à Neuchâtel n'aura par conséquent pas lieu.

**CYNOLOGIE**

**Succès évianais à Neuchâtel**  
Le berger écosais collie «Ilia des Mariettes» 1189, appartenant à Mme Grininger à Pesoux, a obtenu un prix d'excellence avec le C.A.O. à l'Exposition internationale d'Evian, qui a eu lieu le 31 août. Ce chien, a fait Ire classe internationale et Ire classe nationale.

**Une des fabriques de cigarettes les plus modernes d'Europe**  
vous ouvre ses portes!

A Serrières, près de Neuchâtel, les Fabriques de Tabac Réunies vous attendent. Elles ont été entièrement renouvelées ces dernières années, équipées d'installations et de machines les plus modernes. Les spécialistes les considèrent comme un des établissements les plus modernes de la branche qui soient en Europe. C'est quelque chose à voir», disent-ils.

Alors... venez, nous serons heureux de vous montrer la naissance d'une cigarette «Brunette», depuis les feuilles de tabac qui proviennent du Maryland à la machine qui débite mille cigarettes à la minute...

La fabrique vous est ouverte tous les mardis, mercredis et jeudis, ainsi que le premier lundi et le premier samedi de chaque mois.

Les groupes nombreux écoles, sociétés, etc. nous rendront service en annonçant d'avance leur visite. Comme le visiteur de passage, ils seront toujours les bienvenus aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.  
Serrières-Neuchâtel Tél. (038) 5 78 01

**REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE**  
et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'attend pas la cause. Les PETITES PILES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Piles Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

Qui voit loin s'assure bien

**LA Genevoise VIE**  
FONDÉE EN 1872

Agence générale pour le canton de Neuchâtel  
**Paul Robert.**  
60, rue Jaquet-Droz - La Chaux-de-Fonds

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à 3a

**Caisse cantonale d'assurance populaire**  
NEUCHÂTEL, rue du MOÛLE 6

**INCROYABLE!... MAIS VRAI**

**HILLMAN 7 CV.** 4 vitesses synchronisées

est une voiture :

**CONFORTABLE - ECONOMIQUE - INFATIGABLE**  
**INDISPENSABLE à l'homme d'affaires**  
**IDÉALE pour le tourisme** ● **En un mot IMPECCABLE**

GRUPE  
ROOTES

Hillman  
Humber  
Sunbeam

Conduite intérieure

Fr. **8350.-**

Cabriolet de luxe  
ou voiture commerciale

Fr. **9200.-**

**GARAGE DES POUDRIÈRES**

NEUCHÂTEL - Tél. 5 27 60

A vendre  
**FRIGOS**  
d'occasion  
avec garantie  
de 50, 70, 100,  
175, 200, 1900 l.  
neufs  
60, 80, 125, 200,  
300, jusqu'à 1500 l.  
**Garantie**  
**5 ans**  
Facilités de paiement  
**G. Quain**  
Frigo-service  
**Cortailod**  
Tél. 6 43 82

**URGENT**

Belle salle à manger  
complète en chêne.  
Prix intéressant.  
S'adresser à Mme  
Rey, rue du Roc 4,  
Neuchâtel.

Tous les jours  
**Filets de  
perches frais**  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

Tous les samedis :  
**TRIPES CUITES**  
à Fr. 2.40 le ½ kg.  
**BOUCHERIE VUITHIER**  
Bassin 2 Tél. 5 10 68

Des dessins nouveaux  
Des teintes nouvelles  
Une qualité exceptionnelle

volla ce qui fait le succès de  
notre **LINOLEUM**  
Pose par spécialistes qualifiés  
Devis sans engagement

**SPICIGER**

6, Place-d'Armes  
Tél. 5 11 45

**SAMEDI MATIN**

Sous la tente près de la fontaine  
du marché  
**Vente de beaux poulets du pays**  
**Poules à bouillir extra**

**BAISSE** sur les lapins  
frais du pays  
Se recommande : J. DELLEY.

**A vendre à Colombier**

une chambre à coucher complète en parfait état ;  
composée d'un grand lit à deux places, d'une table  
de nuit, d'un lavabos, d'une table et de deux chaises.  
Literie comprise. — Une table de salle à manger  
à rallonges, en bois dur ; une table rectangulaire  
en chêne ; une grande table de cuisine ; un  
petit buffet ; un coffre à linge ; un petit potager  
à bois.

Roger Vuitel, Grise-Pierre 2, Serrières. Renseignements  
chez Mme Kurth, rue Haute 8, Colombier.  
Tél. 6 30 74.

**FIANCÉS...**

**ne vous mariez pas...**

sans avoir d'abord visité la maison  
qui donne le ton dans l'ameublement.

En effet, depuis de nombreuses  
années, tous nos efforts se sont conjugués  
pour vous offrir le maximum de  
confort... les dernières créations... les  
prix les plus justes pour la qualité  
la meilleure... et une des plus belles  
expositions de mobiliers complets de  
Suisse romande.

Le spécialiste du meuble vous invite  
à venir visiter librement sa magnifique  
collection de chambres à  
coucher, salles à manger et studios  
de sa propre fabrication, de même  
que les derniers modèles de la Foire  
d'échantillons de Bâle 1952.

Le choix des grandes villes...  
Sur demande, facilités de paiement...  
chez

**Meubles  
G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

Meubles - Rideaux  
Literies

**H. Eggimann**

TAPISSIER-  
DÉCORATEUR

Brévards 1a  
Téléphone 5 48 91



**Radios Luder**

Les dernières nouveautés présentées à l'exposition  
de Zurich sont arrivées. Tous les  
modèles avec ondes courtes de Fr. 252.—  
à Fr. 688.—

Agence **MEDIATOR** Sablonz 48  
Tél. 6 34 64

*Il n'y a pas  
de petites économies!*

*Profitez plutôt :*  
**Pommes Grafensteiner  
du Tyrol**

**Les 3 kg. Fr. 1.-**

*La Fruitière*  
Alimentation

Bellevaux 5 - Tél. 5 24 59  
Livraisons à domicile

Pour cause de maladie à remettre

**boucherie-charcuterie**

sur grand passage. Chiffre d'affaires prouvé.  
Faire offres sous chiffres OFA 15885 G,  
Orell Füssli-Annonces, Genève.

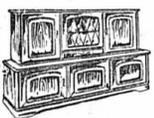


**HARPIC**  
la nettoie  
pour vous

Versez simplement un peu de HARPIC dans  
la cuvette, laissez-le agir pendant la nuit, ou  
le plus longtemps possible, puis rincez.  
HARPIC nettoie, désinfecte, désodorise  
toute la cuvette — y compris le syphon — la  
laissant propre, nette et blanche. D'un emploi  
facile et agréable — il est parfumé — HARPIC  
est, de plus, économique et sans danger.

**HARPIC** Efficace - Moderne  
Remplace l'acide

Agents: SARIC S.à.r.l., Lausanne 27 (Fr.)



**Buffets combinés  
Salles à manger**

Le plus grand choix  
Les prix les plus bas  
Reprise de votre vieille  
salle à manger  
Sur demande, arrange-  
ments de paiement

**Meubles  
G. Meyer**

A vendre  
**potager à bois**  
S'adresser à Alfred Peis-  
sard, Vauseyon 11.

**Cinéma de la Côte-Peseux** Tél. 8 19 19

Errol FLYNN - Micheline PRESLE

**LA TAVERNE DE NEW-ORLEANS**

Vendredi 5, samedi 6 septembre à 20 h. 15

Dimanche matinée à 15 heures

Moins de 18 ans pas admis

Linda DARNELL - Cornet WILDE

**AMBRE**

Dimanche 7, mercredi 10 et jeudi 11 septembre  
à 20 h. 15

**Cinéma - Royal**

SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Un film de René Clément

Michèle MORGAN et Jean MARAIS dans

**LE CHATEAU DE VERRE**

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 septembre

à 20 h. 30 — Dimanche matinée à 15 heures

en cas de mauvais temps

**Cinéma sonore - Colombier** Tél. 6 35 62

Gregory PECK - Ava GARDNER

**PASSION FATALE**

Parlé français

Samedi 6 septembre à 20 h. 15

Almè CLARIOND - Anne VERNON

**RUE DES SAUSSAIS**

Dimanche 7 à 20 h. 15

et mercredi 10 septembre à 20 h. 30

Moins de 18 ans pas admis



Aucune  
ne tient mieux que...

la fameuse bande adhésive **SCOTCH**  
anciennement DUREX

Dans toutes les papeteries

**PROFESSEUR**

pour cours particuliers de français, mathématiques,  
branches commerciales. — Adresser offres écrites à C. L. 433 au bureau de  
la Feuille d'avis.

**POULETS FRAIS**

entièrement vidés et flambés

Service à domicile

**PARC AVICOLE, PESEUX**

Marcel BASSET Tél. 8 11 06

**HÔTEL DU MOUTON D'OR, VILIER**  
(Val-de-Ruz)

Samedi 6 septembre, dès 14 heures  
Dimanche 7 septembre, dès 11 heures

**GRANDE VAUQUILLE**

1<sup>er</sup> prix : un mouton, valeur Fr. 120.-  
Jambons, lard, salamis, etc.

Se recommande : R. Matthey  
Tél. 7 14 03



Dans le monde,  
en temps de paix comme  
en temps de guerre,  
la Croix-Rouge se penche  
sur la misère.

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE!

**AVIS**

Les (ou la) Sociétés de dessinateurs et  
techniciens du canton, sont priées de  
communiquer leurs adresses à la Société  
des architectes, dessinateurs, techni-  
ciens et employés d'architectes du  
canton de Vaud; pour adresse : G. Bertho-  
let, secrétaire, chemin de Bel-Orne 18,  
LAUSANNE 16. D'avance merci.

M<sup>lle</sup> **G. DU PONTET** professeur  
a repris ses leçons

Anglais - Latin - Français - Allemand

et reçoit tous les jours sauf le jeudi

Tél. 5 60 93 Rialto, Louis-Favre 29

**Mettez en conserve  
vos jolis CHOUX-FLEURS**

pour en faire de délicates salades, pour garnir vos plats de viande froide,  
pour la fine cuisine

*Recette:*

simple  
pratique  
économique  
sans réchauffer  
le vinaigre

Cuisez vos choux-fleurs dans l'eau bouillante salée,  
ils doivent rester entiers. Egouttez, débitez en  
petits bouquets et disposez en couches dans votre  
bocal ou votre pot de grès. Recouvrez de vinaigre  
aromatisé Aeschbach froid, étendu avec 1/3 d'eau  
bouillie et refroidie. Maintenez les choux-fleurs  
sous le vinaigre au moyen d'une assiette de porce-  
laine ou d'un disque de bois (jamais avec des pier-  
res). Utilisables au bout de 15 jours déjà. Pour une  
conservation parfaite, les récipients doivent être  
propres, bien fermés et placés dans un endroit frais  
et sombre. De plus, n'utilisez que des légumes  
ayant crû sans engrais chimiques. Contrôlez sou-  
vent. (Découpez la recette.)

Le litre Fr. **1.50**  
dans les magasins  
d'alimentation.

**Gratuitement :**

Echantillons, recettes  
par  
Péclard & Guignard,  
denrées coloniales,  
Yverdon

(Joindre un timbre  
de 20 ct. pour le  
port.)



**PÉCLARD & GUIGNARD, Denrées coloniales, Yverdon**

**A VENDRE  
TABLEAU**

60 X 50

signé L. Robert  
Rome 1826

Offres sous chiffres T. D. 439 au  
bureau de la Feuille d'avis.

**ASPIRATEUR**  
« Electrolux » 220 volts,  
bon état, puissant, à cé-  
der avec garantie pour  
140 fr. S'adresser: Télé-  
phone (039) 2 31 37, la  
Chaux-de-Fonds.

A vendre  
**potager**  
« Le Rêve »

émaillé gris, combiné fofs  
et gaz, en parfait état.  
S'adresser à M. J. Feltz,  
Saint-Martin

**A VENDRE**

un lit de repos Louis XV,  
copie d'ancien. Très bas  
prix. S'adresser: Terreaux  
No 3, 3me, à gauche.

**VINS**

600 à 800 bouteilles Neu-  
châtel blanc, à vendre.  
Echantillons à disposi-  
tion. S'adresser à M. A.  
Zimmermann, Chavannes  
No 1, Neuchâtel.

# L'INCOMPARABLE BETTE DAVIS

## STUDIO

Tél. 5 30 00

trouve dans ce nouveau personnage, si étrangement passionné,  
presque inhumain par moment, mais toujours d'une boulever-  
sante vérité, un rôle à la mesure de son immense talent

avec

**BARRY SULLIVAN - JANE COWL - BETTY LYNN  
FRANCES DEE**

dans

# L'AMBITIEUSE

Un cas que chacun a pu rencontrer : l'ambition démesurée  
de la femme ruinant le bonheur d'un couple et parvenant  
à le désunir...

UN FILM QUI S'ADRESSE À TOUS LES PUBLICS

En complément de programme, le C.I.C.R. présente :

**TOUS FRÈRES**, quatre années d'activité de la Croix-Rouge  
Un film de C. G. Duvannel

MATINEES à 15 heures :  
Samedi, dimanche, mercredi et jeudi  
MATINEES à prix réduits :  
Samedi, mercredi et jeudi

Tous les soirs à 20 h. 30  
Au programme : LES ACTUALITES  
CINE JOURNAL SUISSE  
PATHE JOURNAL FRANCE



## AVIS

HENRI STRUBIN, ancien gérant, et  
Mademoiselle ELLA BURKHALTER,  
ancienne employée du Ménestrel, ont  
le plaisir d'aviser les habitués des  
concerts et spectacles et le public en  
général qu'ils s'occuperont comme par  
le passé de

**L'AGENCE DE CONCERTS  
ET THÉÂTRE**

Le bureau de location se trouve dès  
ce jour à la librairie **Reymond**, rue  
Saint-Honoré 9, tél. 5 44 66.

**AGENCE H. STRUBIN,  
NEUCHÂTEL**

Tous les jours  
**Filets  
de vengerons**  
frais du lac  
Fr. 2.30 le 1/2 kg.  
**LEHNHERR  
FRÈRES**

Boucherie  
Charcuterie **Rohrer**  
Tél. 5 26 08  
Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi : **GRANDE VENTE** de  
**BOEUF, VEAU, PORC, AGNEAU**  
VIANDE FRAICHE  
de tout premier choix  
Poulets frais - Poules à bouillir  
**POULETS ROTIS**  
de Fr. 7.- à Fr. 10.-

### AVIS

Boulangerie, pensions  
de Neuchâtel, chaque  
mardi, ramassage de  
votre

### pain rassis

A partir de 5 kg., je  
cherche à domicile.  
Tél. 7 15 62

### la prairie

son assiette sur le  
pouce à Fr. 2.-

Filets de dorsch frits  
Pommes persillées  
Salade

### CHAUMONT

Petit Hôtel



Contre les pellicules tenaces  
et la chute des cheveux

CONCENTRÉ DE PÉTROLE  
D'ORTIES

**FRANCO SUISSE**

avec la nouvelle substance active F

Stimule la croissance de vos cheveux,  
les rend soyeux, leur donne un éclat  
naturel et juvénile. **Aucun risque:**  
Succès garanti ou argent remboursé!

Flacon à 1/4 litre Fr. 6.70

### GARANTIE TOTALE

Chaque flacon est accompagné d'une  
garantie écrite. En cas d'insuccès, nous  
remboursons sans discuter le prix payé.

ENGROS: EWALD & CIE. SA, PRATTELN



Départs : place de la Poste

Vendredi  
5 septembre  
Fr. 6.-

**LA GRAND-VY**  
(Creux-du-Van)  
Départ : 13 h. 30

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS  
**Autocars FISCHER**  
MARIN - TÉL. 7 55 21

et chez **RABUS - OPTICIEN**  
sous l'Hôtel du Lac - Tél. 5 11 38

### VACANCES ET REPOS

dans les belles Franches-Montagnes avec ses  
magnifiques forêts de sapins et pâturages. Vous  
y trouverez  
**LA PENSION LA CHAUX-D'ABEL**  
(Jura bernois) 1070 m. d'altitude  
sur la ligne la Chaux-de-Fonds-Saignelégier  
Eau courante, froide et chaude dans toutes les  
chambres. Cuisine soignée. Prix Fr. 12.50-14.50  
Prospectus  
Tél. (039) 8 11 52 H. Staedeli-E. Wiederkehr

### MOTEURS ÉLECTRIQUES



Réparations  
Rebobinages  
Vente

**J.-C. QUARTIER**  
**BOUDRY** Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

### Voiture à louer

Téléphoner au 5 49 28. R. Studzinski-Wittwer

### COURS DU SOIR

Pour Fr. 10.- à 15.- par mois  
vous apprenez la sténo-dactylo-  
graphie et vous vous perfectionnez  
dans les langues française, an-  
glaise, allemande, italienne, espa-  
gnol. 3 degrés.  
Cours spécial d'orthographe  
Début des cours le 29 septembre

Ecole Bénédicte, Terreaux 7, Neuchâtel

### C. PORRET-NICATI

professeur diplômé  
a repris ses leçons de

**PIANO ET SOLFÈGE**

Avenue du Premier-Mars 33 - Tél. 5 67 72

Grâce à **Centaur**  
Le super-lubrifiant énergétique  
mon moteur se moque des ans!  
• Votre garagiste en vend

### MENTHOL

PARQUETERIE-PONÇAGE

Faubourg de l'Hôpital 36 Tél. 5 20 41

### LES VOYAGES A. LOUIS

#### VACANCES 1952

en cars « Flèche d'Or » tout compris  
Départs : Vevey, Lausanne, Genève, etc.

**SUISSE  
ITALIE  
FRANCE  
BELGIQUE**

Nombreux circuits de 2 à 7 jours  
jusqu'à fin octobre.

Demandez notre prospectus spécial avec  
cartes-itinéraires et tous renseignements.  
Téléphone NYON (022) 9 51 49

### 1ER CONCOURS DE GYMNASTIQUE DU JURA A GRANGES

Dimanche 7 septembre 1952, 13 h. 45  
(en cas de mauvais temps une semaine plus tard,  
tél. No 11)

**les 25 meilleurs gymnastes  
à l'artistique du pays**

l'équipe olympique complète comprise, luttent pour  
le « challenge Colonel Grimm » dans un programme  
librement choisi.

LOCATION : Papeterie Gschwind, Place de la Poste,  
Granges, ou compte de chèques V a 4028. Tribune :  
Fr. 4.40 et 3.30. Places debout : Fr. 2.20



Cet  
après-midi  
Fr. 5.-

**CHALET HEIMELIG**  
Départ à 14 heures

Renseignements - Inscriptions  
**Librairie Berberat** sous l'hôtel du Lac  
Téléphone 5 28 40  
**Autocars Wittwer** NEUCHÂTEL  
Téléphone 5 26 68

**MYSTÈRE...  
ACTION!**

Moins de 18 ans  
non admis

# PAUL MEURISSE

« L'INSPECTEUR SERGIL » dans

la plus grande enquête policière  
dans le « milieu demi-mondain » de Marseille

**CLAUDINE DUPUIS**

UNE « FILLE » TRAQUÉE PAR

**SERGIL CHEZ**

**LES FILLES**

**ANGOISSE... BAGARRES... AMOUR!**

TOUS LES SOIRS à 20 h. 30

Samedi, dimanche, mercredi, jeudi, à 15 heures

Tél. 5 56 66

**PALACE**



# LA VIE NATIONALE

## L'espion allemand Buchmann arrêté par un paysan dans un village thurgovien

SIRNACH (Thurgovie), 4. — L'espion Camille Buchmann, qui s'était enfui de Lenzbourg, a été arrêté mercredi soir. Il était présenté chez un paysan à Eschlikon pour passer la nuit. Le paysan, étant donné l'aspect de son interlocuteur, trouva cette demande suspecte et alerta la police de Sirnach. Il pensait qu'il pouvait s'agir de l'espion évadé, ce qui était en effet le cas. Les policiers arrêteront Buchmann et le conduiront à la prison du district de Munchwilen. L'espion sera remis aux autorités argoviennes et réintégrera le pénitencier.

### Le voyage du fugitif

AARAU, 4. — Le chef de la police argovienne, M. Simmen, a donné, jeudi soir, à la presse quelques détails sur la fuite de l'espion Buchmann. Le lundi, à 15 h. 30, le fugitif s'était rendu à Lenzbourg à Othmarsingen, par les forêts et de là à Wohlten. Il y passa la nuit sur un banc près de l'église. Mardi matin, il se cacha dans la forêt de Bremgarten, où il resta toute la journée, et le soir, à 23 heures, il vola une bicyclette à Buenzen, devant une ferme et s'enfuit à Zoug pendant la nuit. Il avait l'intention de poursuivre sa route vers le lac de Constance où, à l'aide d'une barque, il aurait pu atteindre la rive allemande. Mais mercredi matin, à 4 heures, il échangea son vélo dont les pneus étaient dégonflés contre un autre qu'il

trouva devant un hôtel. Mais dès lors il se trompa de chemin et arriva à Schwyz par Arth. S'apercevant de son erreur, il revint à Zoug où il arriva à 9 heures. A Baar, il vola une troisième bicyclette et partit pour Zurich où il arriva à 12 h. 30.

Dans un restaurant de cette ville, il se fit servir un repas qu'il ne put payer. Il montra la carte de légitimation trouvée sur le troisième vélo et promit à la sommelière crédule de lui envoyer l'argent plus tard. Puis il continua sa route vers Winterthour qu'il dépassa vers 18 heures.

Dans le petit village thurgovien d'Eschlikon, il demanda à la famille de M. Kaiser, agriculteur, de pouvoir passer la nuit dans la grange. La fermière refusa mais lui donna tout de même des pommes sautées et du lait. L'individu, toutefois, parut suspect aux fils de la fermière, qui allèrent aviser la police. Ils assurèrent le fugitif qu'il pouvait quand même passer la nuit dans la grange et, entre temps, s'assirent sur un banc avec lui, devant la maison. C'est là, qu'entre 21 heures et 22 heures, le policier l'arrêta. Après avoir nié, l'individu finit par avouer qu'il était Buchmann.

Au cours de la journée de jeudi, Buchmann a été reconduit dans le canton d'Argovie. La police argovienne avait pratiquement verrouillé la frontière du Rhin, mais la surveillance de la partie sud du canton n'était pas complète par suite du manque de personnel.

Un projet de loi en vue d'augmenter l'effectif du personnel du corps de police cantonal est actuellement à l'étude dans le canton d'Argovie.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

S'adressant à la jeunesse républicaine à Philadelphie

## Eisenhower propose un programme en dix points pour « gagner la paix »

PHILADELPHIE, 5 (A.F.P.). — Le général Eisenhower a prononcé, devant les membres de la jeunesse républicaine et les militants républicains de Pennsylvanie, un discours électoral dans lequel il a notamment proposé un programme en dix points pour « gagner la paix ».

Il a souligné dès le début que « sept ans après la grande victoire à laquelle la croisade de la liberté a abouti, la liberté a faibli et le communisme s'est transformé en croisade ».

Après avoir imputé à l'administration démocrate la responsabilité de la situation présente, pour avoir « sous-estimé grossièrement le danger », il a exposé ses conceptions en matière de politique intérieure.

### La guerre serait une calamité

Le peuple américain ne veut pas la guerre, a-t-il tout d'abord affirmé. A l'âge atomique, alors que l'on dispose d'armes nouvelles terrifiantes, une victoire est impossible dans une guerre mondiale, dont le déclenchement serait une calamité dont l'humanité ne pourrait pas se relever, même en un millénaire.

Abordant ensuite la question de la

### Bulletin de bourse

ZURICH Cours du

OBLIGATIONS	3 sept.	4 sept.
8 1/2 % Fédéral 1941	101.20%	101.20%
8 1/2 % Féd. 1946, avril	104. -	104. -
8 % Fédéral 1949	101.25	101.25
8 % C.F.F. 1903, diff.	103.60	103.70
8 % C.F.F. 1938	101.10	101.75

### ACTIONS

Union Banques Suisses	1095. -	1095. -
Société Banque Suisse	908. -	910. -
Credit Suisse	925. -	928. -
Electro Wat	1102. -	1105. -
Mot.-Col. de Br. 500.	792. -	790. -
S.A.E.G. série I	55.50	55. -
Italo-Suisse, priv.	90.50	90 1/2
Reassurances, Zurich	7350. -	7325. -
Winterthour Accidents	4830. -	4830. -
Zurich Accidents	8350. -	8400. -
Aar et Tessin	1150. -	1150. -
Saurer	1055. -	1055. -
Aluminium	2310. -	2320. -
Bally	810. -	805. -
Brown Boveri	1120. -	1120. -
Fischer	1130. -	1138. -
Lonza	997. -	992. -
Nestlé Alimentana	1729. -	1732. -
Sulzer	2160. -	2155. -
Baltimore	97 1/4	97. -
Pennsylvania	85. -	85. -
Italo-Argentina	29 1/2	78 1/2
Royal Dutch Cy	369. -	370. -
Société	30 1/2	30 1/2
Standard Oil	341. -	341. -
Du Pont de Nemours	380. -	378. -
General Electric	271. -	273. -
General Motors	263 1/2	264. -
International Nickel	200. -	201 1/2
Kennecott	342 1/2	345. -
Montgomery Ward	275. -	279. -
National Distillers	112. -	112 1/2
Allumettes B	48. -	48 1/2
U. States Steel	174 1/2	174 1/2

### BALE

ACTIONS		
Oib.	3090. -	3095. -
Schappe	910. -	920. -
Sandoz	3250. -	3250. -
Gelgy, nom.	3025. -	3075. -
Hoffmann-La Roche (bon de joe)	6645. -	6645. -

### LAUSANNE

B. C. Vaudoise	785. -	787 1/2
Credit F. Vaudois	782.50	785. -
Romande d'Electricité	450. -	450. -
Cableries Cossonay	2800. -	2875. -
Chaux et Ciments	1200. -	1150. -

### GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	139 1/2	141 1/2
Aramay	9 1/4	9 1/4
Chartered	36. -	36. -
Garday	205. -	205. -
Physique, porteur	299. -	298. -
Sécheron, porteur	508. -	510. -
S. K. F.	284. -	283. -

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	3 sept.	4 sept.
Banque Nationale	780. -	780. -
Crédit Fono Neuchât.	710. -	710. -
La Neuchâteloise as. g.	1100. -	1100. -
Cables élec. Cortaillood	8000. -	8000. -
Ed. Dubled & Cie	1390. -	1390. -
Ciment Portland	2500. -	2500. -
Travaux Neuchât.	510. -	510. -
Suchard Holding S.A.	390. -	390. -
Etablissements Perrenoud	550. -	550. -

### OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 % 1932	103. -	103. -
Etat Neuchât. 3 1/2 % 1938	100.75	100.75
Etat Neuchât. 3 1/2 % 1942	103.75	103.75
Com. Neuch. 3 1/2 % 1937	100.80	100.80
Com. Neuch. 3 1/2 % 1947	101.50	101.50
Ch.-de-Fonds 4 % 1931	102.50	102.50
Tram. Neuch. 3 1/2 % 1948	101. -	101. -
Klaus	104. -	104. -
Suchard	99.50	99.50

### Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

### Billets de banque étrangers

du 4 septembre 1952

	Achat	Vente
France	1.03	1.08
U. S. A.	4.27	4.30
Angleterre	10.65	10.80
Belgique	8.15	8.30
Hollande	107.75	109.50
Italie	0.66%	0.68%
Allemagne	93. -	95. -
Autriche	15.50	15.90
Espagne	8.60	8.75
Portugal	14.50	14.90

### Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.40/40. -
françaises	38. -/40. -
anglaises	50. -/52. -
américaines	9. -/10. -
lingots	5125. -/5275. -

Tous non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

### On ignore si Monsieur Staline

brosse sa moustache. Ce qui est certain, c'est qu'un tapis de la Maison E. Gans-Ruedin se brosse avec plaisir.

## Mort du comte Sforza

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il entra dans l'histoire, comme celui qui, par sa diplomatie patiente après la seconde guerre mondiale, a réussi à reconquérir le respect et la confiance à son pays qui, après 20 ans de dictature, avait été battu.

Fils de Giovanni Sforza, né le 25 septembre 1872 à Montignoso di Lumignana en Toscane, il entra, après de bonnes études, classiques, dans la carrière diplomatique, en 1896. Il occupa différents postes, notamment au Caire, à Bucarest, à Londres et en 1906 il fut partie de la délégation italienne à Alger et participa aux travaux de la conférence. En 1910, il est nommé chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères. Il se rend l'année suivante en Chine où il représente son pays jusqu'en 1915. Sous-secrétaire aux affaires étrangères dans les deux cabinets Nitti, il assumait en 1920 la direction de la politique extérieure italienne dans le cabinet Giolitti et fut l'un des négociateurs du traité de Rapallo avec la Yougoslavie.

### Un adversaire farouche du fascisme

Ambassadeur à Paris en 1922, le comte Sforza démissionna avec éclat au lendemain de la marche sur Rome des quadristes de Mussolini et adressa au chef du nouveau gouvernement un télégramme condamnant les théories fascistes.

Adversaire implacable de Mussolini, Carlo Sforza vécut en exil jusqu'à l'effondrement du fascisme. Il fit de longs séjours en France et dans les deux Amériques où il mena de violentes campagnes contre le fascisme.

En 1942, le comte Sforza est proclamé chef du mouvement italien contre le fascisme par le congrès italo-américain de Montevideo. Rentré en Italie après l'armistice du maréchal Bado-

glio, il déclina l'offre d'assumer la vice-présidence du Conseil, puis la direction des Affaires étrangères. Cependant, en novembre 1943, il était disposé à former le gouvernement à condition que le roi Victor-Emmanuel III abdiquât.

Il devint ministre sans portefeuille dans le premier cabinet Bonomi (janvier-décembre 1944). Il fut élu ambassadeur pour les sanctions contre le fascisme et président de l'Assemblée consultative.

Elu député à la Constituante en juin 1946, sur une liste du Parti républicain, il fut nommé ministre des Affaires étrangères en 1947, dans le cabinet de Gasperi et conserva ses fonctions jusqu'au remaniement ministériel de juillet 1951. En raison de sa santé, il renonça alors à retourner au palais Chigi et fut nommé ministre sans portefeuille, spécialement chargé des questions concernant le Conseil de l'Europe.

Sous l'impulsion du comte Sforza, la diplomatie italienne a marqué incontestablement des succès. C'est sous sa gouverne qu'a été engagée, en particulier, l'action qui devait aboutir à la révision du traité de paix avec l'Italie.

Le comte Sforza avait été candidat à la présidence de la République en 1948. Il était l'auteur de nombreux ouvrages politiques et historiques dont deux écrits directement en français et en anglais. Il avait publié d'innombrables articles dans la presse internationale.

### Des obsèques nationales

ROME, 5 (Reuter). — Le gouvernement italien a annoncé jeudi soir que le comte Sforza aurait des obsèques nationales. Il les a fixées à samedi.

M. de Gasperi et d'autres membres du gouvernement, qui sont actuellement en vacances, rentreront à Rome pour y participer.

## Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, les pompiers de Marseille continuent de noyer les décombres des bâtiments de l'hullerie où une explosion s'est produite mercredi soir. On ne connaît pas encore le nombre exact des victimes.

En BELGIQUE, la Fédération générale du travail annonce l'ouverture d'une nouvelle campagne contre la durée du service militaire, réduit par le gouvernement de 24 à 21 mois.

En TCHÉCOSLOVAQUIE, de graves insuffisances ont été constatées dans les livraisons de commandes industrielles à l'U.R.S.S.

En ROUMANIE, le secrétaire général des Jeunes communistes a été révoqué.

En EGYPTTE, les treize avions qui servaient d'escorte à l'ex-roi Farouk ont été rendus à l'aviation militaire.

Ali Maher Pacha a démenti la nouvelle publiée par certains journaux selon laquelle des élections auraient lieu en février.

En TUNISIE, une quarantaine de personnes ont été arrêtées pour sabotage.

En IRAN, cinq ouvriers d'une fabrique de tissage dans la province de Khorassan ont été tués par la population qui leur reprochait de faire de la propagande communiste.

En CORÉE, des bombardiers américains ont attaqué hier les installations hydro-électriques de Chosin.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, les premières grandes manœuvres d'automne des troupes alliées ont commencé.

Depuis le début de l'année, plus de cent mille personnes se sont enfuies de la zone russe.

Aux ETATS-UNIS, la production de matériel de guerre a atteint un nouveau record en juillet.

Aux INDES, des troubles ont éclaté à Hyderabad. On compte deux morts et 40 blessés.

## L'opinion française et l'Europe de demain

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce stade préliminaire semble maintenant non pas dépassé mais en passe de l'être aux yeux des promoteurs de l'unité européenne. Et c'est ce qui explique l'initiative française qui, tenant pour acquise l'Europe du pool et celle de la défense, suggère d'étudier sans plus attendre la structure politique possible de l'Europe de demain et notamment l'éventualité d'une autorité politique supra-nationale.

C'est sous cet angle que les réunions de Luxembourg et de Strasbourg seront sans doute les plus passionnantes à suivre. Le cercle, cependant, peu à peu se ferme. L'Europe se prépare. Il est probable de constater que M. Schuman rejoint le général de Gaulle sur le terrain de la politique européenne au moment même où le R.P.F. fait grief au ministre français des Affaires étrangères d'être un mauvais guide au Maroc et en Tunisie.

M. G. G.

## Revision de la politique des Etats-Unis en matière d'immigration

WASHINGTON, 5 (Reuter). — M. Truman a annoncé, jeudi, qu'une commission spéciale avait été constituée pour revoir la politique des Etats-Unis en matière d'immigration, à la suite de l'adoption — malgré son veto — de la loi McCarran-Walter.

Cette commission devra présenter son rapport jusqu'au 1er janvier, c'est-à-dire assez tôt pour qu'il puisse être soumis au Congrès lors de sa prochaine session. Elle a surtout à examiner les questions suivantes :

1. Les dispositions des lois sur l'immigration relatives à l'admission, la naturalisation, la « dénaturalisation » et l'expulsion d'étrangers, et leur application.
2. L'admission d'émigrants en fonction des circonstances économiques et sociales de maintenant et de plus tard.

## Communiqués

### Le Théâtre national populaire de Chaillot, à Bienne

C'est au Capitole de Bienne, lundi 8 septembre, que la célèbre troupe parisienne dirigée par Jean Vilar donnera une unique représentation officielle de la tragédie de Pierre Corneille : « Le Cid ».

On connaît le succès éclatant et durable que remporte ce spectacle chaque année aux Festivals d'Avignon.

Ce spectacle est certainement un des événements marquants de cette saison. Il nous permettra d'applaudir, pour la première fois en Suisse, le magnifique comédien Gérard Philipe. « Le Cid » sera joué dans les décors et les costumes de Léon Gischel, la mise en scène de Jean Vilar. Les motifs musicaux du XVIIIème siècle seront interprétés par le célèbre quatuor Lowenguth.

### Pour la vinification

Une série de conférences sur la vinification auront lieu dans les locaux de la Station agronomique fédérale, à Lausanne (Montagnier), le jeudi 18 septembre.

Le programme comporte des exposés théoriques sur le traitement mécanique de la vendange, l'encuvage, l'appréciation et l'amélioration des moûts, la fermentation alcoolique, l'emploi de l'acide sulfureux en vinification, les soins à la fûtaille, le traitement de la vendange rouge, etc.

## AVIS TARDIFS TROUSSEAU

Perdu, jeudi, dans la « boucle », des clefs. — Le rapporteur contre récompense au bureau du journal.

## DEVANT LES NATIONS UNIES À GENÈVE

## Le Cachemire... autre grosse pomme de discorde

De notre correspondant de Genève :

Le Cachemire, pour avoir bien mérité le nom de « Vallée heureuse » qu'il doit à son climat agréable et tempéré et à l'abondance de ses produits, n'en cause pas moins de lourds soucis, actuellement, à M. Frank Graham, représentant américain des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, ces deux Etats se disputant depuis qu'ils existent séparément, la possession de ce territoire, et M. Graham ayant été chargé par les Nations Unies de les mettre d'accord.

L'affaire traîne en longueur depuis janvier 1948. Elle a donné lieu déjà à maintes palabres, dont le représentant américain a régulièrement rendu compte au Conseil de sécurité, qui la suit de près, car, dans les mois de juillet, août et septembre 1951 encore, elle avait provoqué de nouveau un tel état de tension entre les deux gouvernements qu'on avait pu craindre le pire.

Les deux Etats se reprochaient, de multiples violations de l'accord d'armistice sur la ligne de « cessez le feu », qu'on avait pu les amener à conclure après l'invasion du Cachemire par les troupes du Pakistan et leur expulsion, par celles de l'Inde, de la plupart de leurs positions, que celle-ci occupait militairement en bonne partie aujourd'hui.

On était arrivé, cependant, à force de discuter, à obtenir antérieurement à ces deux incidents, le consentement des deux gouvernements aussi à ce qu'un plébiscite vienne régler la question de

## CARNET DU JOUR

Cinéma  
Palace : 20 h. 30, Sergil chez les filles.  
Théâtre : 20 h. 30, Tarzan en péril.  
Rex : 20 h. 30, California.  
Studio : 20 h. 30, L'ambitieux.  
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Tempête sur la colline.

## Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.45, voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h., la leçon de gymnastique. 7.10, marches militaires françaises. 7.15, inform. 7.20, propos du matin. 7.25, impronptu matinal. 11 h., de Beromunster, émission commune. 12.15, le moment du sport. 12.20, waltz memories, de Tchakowsky. 12.30, les cinq minutes du tourisme. 12.35, l'orchestre Adalbert. 12.45, signal horaire. 12.45, inform. 12.54, la minute des A. R. G. 12.55, au music-hall. 13.20, le pianiste Nikita Magaloff. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, musique symphonique. 17.30, la rencontre des isolés. 18.10, la musique folklorique belge. 18.30, l'agenda de l'année et des institutions humanitaires. 18.40, le New Concert Orchestra. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.09, les Nations Unies vous parlent. 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte. 19.18, inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, deux villes, deux plans. 20 h. de tout et de rien. 20.10, fantasia. 20.30, le miroir à quatre faces. L'adoption. 21.20, deux aspects de l'œuvre d'un compositeur contemporain : Bela Bartok. 22.05, un soir, pièce en un acte, de Cécile Didier. 22.15, trois chants populaires de Favel. 22.05, la chronique de l'U.N.E.S.C.O. 22.30, inform. 22.35, les conférences des rencontres internationales de Genève. 22.50, voyage à travers les mélodies. 23.10, bonsoir en musique.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, gymnastique matinale. 6.25, musique matinale. 7 h., inform. 7.10, gymnastique. 7.15, musique matinale. 11 h., dirigeants et solistes célèbres. 12.15, chronique du trafic. 12.20, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, concert par l'orchestre du studio. 13.25, quintette pour piano et Eclair. op. 44, de R. Schumann. 14 h., pour Madame. 16 h., musique demandée pour les malades. 16.29, signal horaire. 16.30, de Sottens, émission commune. 17.30, l'heure des enfants en langue romanche. 18 h., musique légère. 18.40, notes du reporter. 18.50, dix minutes pour les amateurs de sports. 19 h., valses de Strauss. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. écho du temps. 20 h., musique folklorique suisse. 20.10, Landart Dr. Hülfiker, de S. Streuli. 21 h., émission pour les Rhéto-Romanches. 22.15, inform. 22.30, le dernier quatuor à cordes, de Béla Bartok.

## Pour les vins du pays AU CEP D'OR

LA VIE NATIONALE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Après le premier entretien pour la réforme des finances

Il n'a pas été question d'un impôt complémentaire sur la fortune

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Comme on a pu le lire hier, quinze parlementaires appelés à former une commission consultative spéciale pour la réforme constitutionnelle des finances fédérales ont eu, mercredi, un premier échange de vues avec M. Weber, conseiller fédéral, et quelques hauts fonctionnaires de son département. Il avait été convenu qu'une communication à la presse serait donnée par les soins de l'administration des finances et que les membres de la commission s'abstiendraient de renseigner les journaux. La consigne fut d'ailleurs respectée.

Seulement, jeudi matin, l'un ou l'autre des participants à ces entretiens ont été surpris de lire, dans l'information publiée par les journaux romands que si les représentants de la gauche avaient insisté pour que l'impôt sur le chiffre d'affaires fut complété par un impôt fédéral direct, ceux de la droite « ont exprimé l'avis que la propriété devait être assujettie à un impôt complémentaire ».

Cette opinion, prêtée à des gens qui ont toujours affirmé que, pour la fortune, le plafond fiscal était atteint a dû également étonner bien des lecteurs. En fait, il n'a pas été question, mercredi, d'impôt complémentaire sur la fortune. Tous les groupes ont manifesté leur volonté de collaborer à la recherche d'une solution équitable, ce qui implique évidemment certaines concessions de part et d'autre. Mais si, dans des milieux fédéralistes, on est prêt à examiner, sous une forme ou sous une autre, l'introduction d'un impôt direct au profit de la Confédération, ce n'est pas dans l'idée qu'il s'agit d'ajouter à ceux qui existent déjà et que l'on juge suffisants. Il s'agit plutôt de délimiter le domaine fiscal et du pouvoir cantonal et du pouvoir central. Il ne semble pourtant pas qu'un haut lieu on soit d'ores et déjà acquis à cette thèse. Mais attendons la suite.

G. P.

A propos d'une affaire militaire

Que s'est-il passé à Losone ?

Comme on le sait, écrit la « Tribune de Lausanne », une pénible affaire s'est produite à Losone, près de Locarno. Il en existe deux versions.

Alors qu'il montait la garde, un jeune soldat valaisan, habitant Monthey fut pris de violentes douleurs au ventre ; il en avertit aussitôt son capitaine, s'inspirant d'un ordre du commandant de compagnie, de refuser à la visite sanitaire les hommes non porteurs d'une autorisation de sa main. Lui conseilla d'attendre le matin. Le lendemain, la recrue se rendit à l'hôpital, où l'on diagnostiqua une péritonite nécessitant une opération. Le jeune homme est hors de danger.

Selon l'autre version, le malade se plaignit à son chef de section et lui demanda de se rendre à l'infirmerie, ce que le lieutenant refusa ; bien plus, le jeune soldat fut mis de garde le soir même. Le lendemain, il s'écroula sur les rangs. Transporté d'urgence à l'hôpital, il fut opéré ; il souffrait de péritonite.

Si la première version est la vraie, elle révèle un fait anormal : on est étonné de voir un commandant de compagnie qui interdit la visite sanitaire aux hommes non munis d'une autorisation portant sa griffe. On dit que cet officier a voulu ainsi lutter contre l'épidémie de bobos imaginaires sévissant parmi les recrues. Fort bien ; mais le capitaine aurait pu sévir après que le médecin d'école lui aurait communiqué les noms des hommes cherchant à « étirer au flanc » ; le commandant de compagnie n'a pas à autoriser ou à interdire l'accès de l'infirmerie à ses recrues.

A supposer que ce soit la seconde version qui soit exacte, il faut relever la même anomalie que dans la première, plus la faute extrêmement grave commise par un lieutenant qui « colle » de garde un homme qui se plaint de n'être pas bien ; aurait-il voulu punir la recrue qu'il n'aurait pas agi autrement. Cette mesure stupide qui frise le sadisme, indigné à juste titre ; des sanctions sévères s'imposent. Si les faits rapportés dans la seconde version sont exacts, le chef de section mérite une punition exemplaire, car il ternit l'honneur de notre armée et de ses officiers.

Enfin, une mise au point du Département militaire fédéral

BERNE, 4. — Le Département militaire fédéral communique : Quelques journaux romands ont relaté dernièrement la version d'un prétendu « scandale de Losone », où il était question d'une recrue de grenadier qui, se sentant peu bien, se serait vu refuser, par son chef de section, la permission de se rendre à l'infirmerie. Le chef de section s'en serait tenu à un ordre du commandant de compagnie.

Ces allégations ne sont pas exactes. Le samedi de la seconde semaine de l'école, la recrue souffrait de maux de ventre, mais ne se présentait pas à la visite médicale. Ce n'est que le dimanche matin, au moment de prendre la garde, qu'elle s'annonça au médecin d'école, qui ordonna son évacuation immédiate sur l'hôpital de Locarno. Ni le commandant de compagnie, ni le chef de section ne savaient que cet homme était malade ; le commandant de compagnie n'a jamais donné un ordre prescrivant des restrictions pour la visite des malades.

Le successeur de M. Maurice Jeanneret au Conseil national. — LAUSANNE, 5. Un arrêté du Conseil d'Etat vaudois proclame élu député au Conseil national M. André Murret, à Lausanne, qui remplace le Dr Maurice Jeanneret, démissionnaire.

Nouvelle infirmière

La Chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 3 septembre, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Violette Consolini, originaire de Roche-d'Or (Berne), domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

LA VILLE

La fanfare du Rgt 8 joue ce soir en ville

Ce soir, dès 20 h. 15, la fanfare du Rgt 8, forte de quarante-six musiciens et dirigée par le sergent Schöb, donnera un concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police a siégé hier après-midi à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Bertrand Houriet, assisté de M. E. Perret, commis greffier. Il a jugé plusieurs infractions à la loi sur la circulation et un affaire d'infraction à l'ordonnance sur les liquidations.

Interdiction de faire un rabais

E. S., directeur de magasins, est prévenu d'avoir violé la loi en faisant connaître par voie d'annonces que sa maison offrait un bon de 50 fr. à tout acheteur d'une armoire frigorifique, et cela pendant la durée du Comptoir de Neuchâtel. Le procureur a requis une amende de 200 fr.

L'avocat de S. démontre au tribunal que cette poursuite pénale est bizarre, étant donné que ces rabais, pendant la durée d'une manifestation commerciale, sont chose courante. Et il dépose au dossier une liste d'annonces de journaux, publiées par différentes maisons, dans lesquelles il est offert des avantages aux clients. Parmi les témoins cités, le secrétaire général du Comptoir déclare que c'est la première fois qu'un exposant est poursuivi pour un tel acte. Le jugement sera rendu à huitaine.

Le bien d'autrui

Deux camarades, A. B. et G. P., sans domicile connu et qui font défaut à l'audience, ont mis en marche vers midi, un soir de juillet, un camion qui ne leur appartenait pas. Ils étaient un peu éméchés. Le chauffeur put arrêter l'un d'eux, alors que la police identifiait par la suite le deuxième. Le tribunal les condamne chacun à un mois d'emprisonnement pour délit manqué de vol d'usage et à 100 fr. de frais.

Les dangers de la route

R. v. A. qui, le 6 août, roulant en automobile à l'avenue du 1er-Mars, avait renversé une cycliste, Mlle J. F., débouchant de la rue J.-J. Lallemand, a été condamné à 15 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

O. K., domicilié à Cerlier, a été victime d'un grave accident de motocyclette entre la Neuveville et le Lauderon. Il circulait le soir du 21 mai quand il fut ébloui par des phares. Il fit éclipser son phare, mais l'autre véhicule ne réagit pas. Il ne ralentit pas son allure et soudain il heurta un poteau. Lui et son passager furent projetés à une trentaine de mètres du point de choc. K. a été grièvement blessé.

Le tribunal estime que le motocycliste aurait dû ralentir. Car on peut supposer que si un piéton avait été à ce moment au bord de la route, il n'aurait également pas été aperçu par le conducteur. O. K. est condamné à 20 fr. d'amende et 154 fr. 30 de frais.

Quand c'est au tour des autos de passer...

Pour se dérouter, le tribunal a examiné en hors-d'œuvre une affaire d'infraction. Un piéton désirait traverser le passage clouté de la poste à 11 h. 55, soit au moment où un agent réglait la circulation à cet endroit animé. Le piéton refusa d'obtempérer à l'ordre de l'agent de ne pas s'engager dans le passage. D'où une remarque à haute voix du piéton : « Alors on n'ose plus traverser la route maintenant ? Quelle nouille, celui-là ! ». A qui s'adressait l'épithète malsonnante de « nouille » ? Le tribunal n'a pas réussi à trancher cette épineuse question et il a libéré le piéton.

VIGNOBLE

BOUDRY

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin sous la présidence de M. Roger Ramseyer, assisté de M. Tissot, commis-greffier. Lecture a été donnée de trois jugements.

D. J. qui, venant en automobile de Neuchâtel se rendait à Travers, a dépassé une autre automobile à la bifurcation de Rochefort payant 25 fr. d'amende et 21 fr. 60 de frais.

A. G. qui, à maintes reprises en état d'ébriété, a insulté et menacé sa propriétaire, est condamné à 40 fr. d'amende et au paiement des frais par 14 fr. L'accusé de la troisième affaire a été libéré vu que l'état d'ivresse au volant n'a pas pu être prouvé.

Un Allemand, W. K., qui circulait à motocyclette entre Peseux et Corcelles a pris un virage à gauche, et est entré en collision avec un scooter est condamné à 16 fr. d'amende et 43 fr. de frais. Une affaire est renvoyée pour preuves.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE

Vacances scolaires

(c) Les vacances scolaires d'automne auront lieu du lundi 13 octobre au samedi 25 octobre.

TRAVERS

Un camion

qui l'échappe belle

(c) Jeudi matin, en face de la distillerie Kübler, un « camion-tombereau » évacua des pierres et de la marne. Par suite d'un dérapage, le véhicule enfouit une balustrade mais, par miracle, resta suspendu dans le vide, les roues arrière restant sur la passerelle. On a utilisé une pelle mécanique pour remettre le véhicule sur la chaussée.

Les 90 ans de la doyenne

(c) Hier, jeudi, la doyenne du village, Mme Laure Egger, a fêté ses 90 ans. Le doyen est M. Paul Dubois.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Un joli geste

(c) Dimanche, la Jeune Eglise a pris l'heureuse initiative d'offrir une course en autocar à une vingtaine de personnes âgées de la localité. Ce geste qui mérite d'être souligné et qui fut fort apprécié des bénéficiaires a permis à nos vieillards de se rendre à Chasseral avec retour par Lignières et Saint-Blaise.

VALANGIN

Exercice des premiers secours

(c) Depuis bien des années déjà, notre commune a passé un contrat avec les premiers secours de Neuchâtel pour la lutte contre les incendies. Mercredi soir, le major Bleuler et ses hommes, accompagnés de deux membres de l'état-major du corps des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, se sont rendus à Valangin pour un exercice, en présence des cadres du corps des sapeurs-pompiers du village.

Deux exercices pratiques eurent lieu, l'un au Sorgereux et l'autre dans un immeuble du vieux bourg, à la satisfaction des officiers présents.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER

Un sauvetage

(sp) Un jeune fonctionnaire postal d'Estavayer, qui ne savait pas suffisamment nager, a coulé devant le port. Il était remonté deux ou trois fois à la surface, lorsque deux membres de la société de sauvetage, MM. René Kaufmann et René Dietrich se portèrent à son secours et purent le rejoindre et le ramener sur la rive. Un médecin lui donna les soins nécessaires et il fut rappelé à la vie.

BELLECHASSE

Double évasion

(c) Le nommé Erwin Engel, né en 1923, condamné dernièrement par le tribunal de Bulle à une année de prison pour cambriolage, s'est évadé du pénitencier de Bellechasse. C'est un repris de justice qui s'était déjà évadé d'un établissement bernois.

Un autre détenu, Carlo Torri, Tessin, né en 1918, interné administrativement pour deux ans, s'est également évadé.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal correctionnel

(c) Le Tribunal correctionnel du district de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience jeudi, sous la présidence de M. André Guinand, président, assisté des jurés : MM. Paul Jeanneret et Robert Luthy et du greffier, M. Pierre Béguin. Le ministère public était représenté par M. Jean Colomb, procureur général.

Le nommé G. R., âgé de 27 ans, récidiviste notoire, ayant déjà subi 9 condamnations, prévenu de tentatives de vols et de dommages à la propriété, dans plusieurs chalets des environs de la Chaux-de-Fonds, est condamné à 10 mois d'emprisonnement, moins 84 jours de prison préventive.

R. J. M., âgé de 21 ans, accusé d'attentat à la pudeur des enfants, est condamné à 6 mois d'emprisonnement, moins 90 jours de préventive. Le tribunal a tenu compte des antécédents malheureux du prévenu et lui a accordé des sursis pendant 3 ans, subordonnés toutefois à un patronage pendant cette période.

Au cours de son audience de l'après-midi, le tribunal a examiné la cause d'A.-Ed. M., prévenu de banqueroute simple et d'escoquerie. Après de longues délibérations, celui-ci a été libéré.

CHRONIQUE VITICOLE

L'état réjouissant de la vigne

Grâce aux conditions météorologiques favorables, la maturation du raisin fait de rapides progrès. D'ores et déjà on peut dire que la qualité sera excellente.

Des tirages faits le 1er septembre à la Station d'essais viticoles d'Auvier ont donné 63 degrés pour le blanc et 12,6 gr. d'acidité totale. Quant au rouge, il tirait 77 degrés avec une acidité de 14,7. Le 2 septembre, le tirage du blanc donnait 65 degrés (moyenne des parcelles) et une acidité de 12 gr.

Ces chiffres correspondent à ceux de 1945 à la même époque, et à ceux de 1951 au moment des vendanges.

Si le temps favorable et la température se maintiennent, on peut prévoir que les vendanges débuteront au lendemain du Jeune fédéral.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU JURA

Experts et négociants en vins déposent au procès Vielle

Au cours de la troisième journée du procès des frères Vielle devant la Cour d'assises du Jura à Delémont, les juges et les jurés ont entendu la déposition de M. René Richard, substitué de l'Office des faillites de la Neuveville, administrateur de la masse en faillite de la S. A. Ed. Vielle. Il a déclaré que la faillite a été prononcée le 21 novembre 1949 ; l'actif est de 26.592 fr. 07 et le passif se monte à 290.193 fr. 08. Tous les créanciers grévisistes ont pu être payés, ainsi que les loyers. Il en a été de même pour les créanciers de 1re et de 2me classe. Mais pour les autres, dont les productions s'élevaient à plus de 250.000 fr., l'indemnité sera de 1 %.

M. Richard a fait remarquer que la grosse partie de l'inventaire porte sur le mobilier, alors que la cave offrait tout juste le contenu de celle d'un particulier. Après un nouvel interrogatoire d'Edouard et de Benjamin Vielle qui n'ont rien de nouveau, la Cour a entendu les experts-comptables Kohler et Stauffer. Le premier, qui fonctionna comme expert judiciaire, reconnait que les faillites lui ont facilité la tâche, mais leur comptabilité était terriblement négligée. Au mois de juin 1948, le capital-actions était absorbé et au mois de novembre de la même année, il n'en restait plus rien.

M. Marcel Cellier, de Lausanne, qui fut chef comptable à la Compagnie viticole de Cortaillod a donné des précisions sur les relations entre la S. A. Ed. Vielle et l'entreprise de Cortaillod. Il a contesté qu'il y ait des effets de change de complaisance. La Compagnie viticole a fait des versements sur le compte de chèques postaux, soit une première fois 36.000 fr. et une seconde fois 40.000 fr.

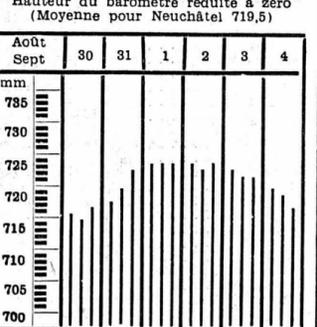
Des négociants en vins ont renseigné :

Monsieur et Madame Emile Berset, à Vaumarcus ; Monsieur et Madame Georges Berset et famille, à Fribourg ; Sœur Mathilde Berset, à Besançon ; Sœur Bertha Berset, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Henri Berset et famille, à Vaumarcus ; Madame et Monsieur Kohmann-Berset, à Vaumarcus ; Monsieur et Madame Jules Berset et famille, aux Verrières ; Madame et Monsieur Stasyszyn-Berset et famille, à Besançon ; Monsieur et Madame Jean Berset et famille, à la Rippe, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 septembre. Température : Moyenne : 17,7 ; min. : 13,8 ; max. : 21,7. Baromètre : Moyenne : 718,7. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : assez fort. Etat du ciel : variable. Couvert le matin ; très nuageux l'après-midi ; éclaircies le soir ; pluie de 5 h. 30 à 6 h. 10 ; vent du sud-ouest assez fort pendant toute la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 2 sept., à 7 h. : 429.17  
Niveau du lac, du 3 sept., à 7 h. : 429.17  
Température de l'eau du lac : 21°

Prévisions du temps : En Suisse romande et en Valais, temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable. Ailleurs, encore très nuageux à couvert avec quelques précipitations surtout dans l'est du pays et en montagne. Un peu plus frais en Suisse orientale.

Rédacteur responsable : R. Braichet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

CHRONIQUE DU RÉGIMENT NEUCHÂTELOIS

Le ciel a boudé nos soldats pendant les manœuvres

La première partie des manœuvres a sans doute été la plus agréable. Au cours de celle-ci, les bataillons 18 et 19 s'étaient transportés de la région qui s'étend de Vuissens au Soliat, dans la région de la Brévine ; bien des poètes s'étaient découverts au spectacle du ballon baigné par la lune, de ces pâturages des Charbonnières, que la troupe parcourait, silencieuse, et dont émanait, ici et là, un brouillard de contes de fées.

La nuit de mardi à mercredi n'avait point été trop pénible, quoique passablement froide. Les hommes, qui avaient dû dormir à mé-

faite absolument pour décourager les meilleures volontés. Elle perceait les tuniques, traversait les toiles de tente, dégoulinait des casques avec toutes les traîtresses imaginables. La boue des chemins, devenus glissants, alourdissait encore les souliers, ternissait les armes, posées par terre lors des repos. Et la pluie obstinée tombait, tombait, tombait toujours...

Ne soyons ni vantard, ni modeste. Au petit matin, ce jeudi, en vue de la vallée de la Sagne, le temps ne s'était pas levé. Beaucoup d'entre nous, mouillés jusqu'aux os,

y diner et y dormir. A l'heure où nous écrivons, on ne sait pas encore si un dernier exercice aura lieu avant le défilé de vendredi matin.

En tout état de cause, samedi matin, le régiment sera démobilisé !

Opl. E. J.

L'œuvre des horlogers

Le secteur fortifié de Martel-Dennier, œuvre des carabiniers, n'est plus. Dès la fin de l'exercice de jeudi matin, les soldats reprenaient pelles et pioches et remettaient les lieux en état.

Les ouvrages qui avaient été construits représentèrent le plus grand d'importants terrassements. Un fossé antichar, notamment, qui mesurait 12 mètres de long, avait nécessité l'extraction de plus de 100 mètres cubes de terre. Les positions de mitrailleuses et de F. M. avaient été complètement enterrées. Des parois d'énormes rondins avaient été construites avec un matériel qui passe de régiment en régiment et qui est affecté à de tels exercices.

La question du camouflage était évidemment cruciale. Toute la terre sortie des excavations devait être invisible en principe, mais l'ingéniosité du soldat aidant, cette terre fut au contraire repérable à des kilomètres. Seulement, elle représentait ici et là des positions fictives, pour tromper l'ennemi. Ailleurs, elle avait pris la forme, à distance, d'un honnête fumier, à proximité d'une ferme. S'est-il trouvé un seul homme du service de renseignement pour s'étonner qu'une ferme jurassienne possède deux fumiers ? On en doute. L'officier sapeur, qui dirigea les travaux, le capitaine Torriani, a décerné un honnête vibrant aux carabiniers, dont la plupart, recrutés dans les montagnes, sont horlogers et peu habitués par conséquent à tenir la pioche et la pelle.

La direction des manœuvres

Le directeur de tous les exercices était le colonel Schindler. C'est le major Vuagniaux, officier supérieur adjoint au commandant de régiment, qui fut à la tête des bataillons 18 et 19, le « noble ennemi », pendant les manœuvres, alors que le major Godet dirigeait les opérations défensives menées par le Bat. car. 2. Ces deux officiers supérieurs ont accompli leur lourde tâche avec brio. Les soldats, de leur côté, ne furent pas inférieurs à ce qu'on exigeait d'eux. Faisant bonne mine à mauvais jeu, c'est-à-dire « encaissant » avec stoïcisme, la pluie, ils conservèrent jusqu'à l'ultime « cessez le feu » un esprit combatif remarquable, au dire de leurs chefs. Et l'on ne doit pas oublier de signaler que les arbitres ne furent pas à moce durant les exercices. Les aumôniers mêmes furent mobilisés pour l'arbitrage ; ils ne furent pas les moins actifs à décider la mort des soldats trop imprudents.

Le régiment défile ce matin à la Tourne

Les manœuvres du régiment 8 ont leur épilogue ce matin à la Tourne. Un dernier exercice est prévu à l'aube ; il prendra fin peu avant 9 heures. Le régiment neuchâtelois, soit les trois bataillons et les compagnies régimentaires, défilera ce matin à 10 heures sur le plat de la Tourne devant son commandant et le chef du Département militaire cantonal, M. J.-L. Barrelet.

Le régiment descendra ensuite dans le vignoble. La reddition du matériel à l'arsenal de Colombier occupera les dernières heures du cours de répétition. Les compagnies passeront la nuit de vendredi à samedi à Colombier et dans les villages environnants.



Le colonel divisionnaire Tardent est venu inspecter le Rgt. 8. On le voit ici avec le colonel Schindler, commandant du régiment neuchâtelois.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

me le sol, dans la forêt, s'étaient généralement serrés les uns contre les autres, s'enveloppant dans les toiles de tentes. La marche rapide qui, au petit matin, avait conduit les compagnies de la Grande-Charbonnière au Bois-de-l'Halle, avait dissipé les derniers maux causés par le froid.

Ce fut ensuite la démonstration des « G-13 », suivie de quelques heures de repos. Les manœuvres reprirent au début de la nuit de mercredi à jeudi. Tout d'abord, un exercice de relève. Les compagnies du bataillon 19 vinrent remplacer celles du bataillon 18, dans les positions où ces dernières s'étaient établies, le long de la route qui conduit de Couvet à la Brévine. Mais bientôt fut donné l'ordre d'attaquer. Les deux bataillons allaient progresser en direction de la vallée de la Sagne, pour occuper la ligne fortifiée préparée par le bat. car. 2, dans la région de Martel-Dennier.

C'est alors que se produisit l'inévitable. Le temps, la veille, avait été « trop beau, trop paisible. Cela ne pouvait durer au moment où se déroulaient les manœuvres du régiment neuchâtelois. Peu après minuit, commençait à tomber une pluie fine et pénétrante, pluie d'automne,

avançant péniblement. Il fallut attaquer quand même et toute l'énergie des chefs ne fut pas de trop pour diriger une troupe qui se fit volontiers arrêtée en cours de route, restaurant ses forces dans la moindre ferme.

Installation du dispositif d'attaque. Lente progression des hommes soigneusement espacés, cependant que résonnent à l'arrière, les tirs des appuis de feu. C'est ainsi que devait se dérouler l'occupation du dispositif de défense du bat. car. 2, installé dans les marais qui entourent le bois des Lattes, entre Martel-Dennier et les Emposieux.

Ces fameuses fortifications étaient par ailleurs magnifiques et fort variées. Ce que l'on admirait surtout, c'était le travail qu'avaient dû fournir, pour leur construction, les hommes du major Godet. Le terrain humide avait toujours été consolidé par des pieux, des treillis métalliques et l'on nous citait le cas de ce boyau pour lequel il avait fallu déplacer 350 mètres cubes de terre. Un seul boyau, parmi beaucoup d'autres...

L'exercice terminé à Martel-Dennier, les bataillons se rendirent dans la région de la Tourne et des Ponts leurs lieux de stationnement, pour

Mademoiselle Lucie BERSET

leur très chère et regrettée fille, sœur belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, après une courte maladie supportée avec patience et résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Vaumarcus, le 3 septembre 1952.

Office de requiem à la chapelle de la Béroche, vendredi 5 septembre, à 10 heures.

Les honneurs seront rendus à la sortie de l'office, à 10 h. 45, et suivis de l'enterrement à Vaumarcus, à 11 heures.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

A la mémoire de notre chère maman et grand-maman

Marie JEANNET

5 septembre 1951 - 5 septembre 1952

Une année déjà que tu nous a quittés, mais ton cher souvenir est toujours avec nous.

Tes enfants et petits-enfants.